

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DE NANTES

ET DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-INFÉRIEURE.

TOME QUINZIÈME

1^{er} TRIMESTRE DE L'ANNÉE 1876.



NANTES,

IMPRIMERIE DE VINCENT FOREST & ÉMILE GRIMAUD,

PLACE DU COMMERCE, 4.

1876.

LE TUMULUS DES TROIS SQUELETTES

A. PORNIC (LOIRE-INFÉRIEURE)*

Per sepulcra regionum !

Cette épigraphe, messieurs, vous paraîtra peut-être un peu sombre, elle n'est toutefois que juste, appliquée aux découvertes dont j'ai à vous entretenir et où j'aurai à vous promener de tombeau en tombeau, de sépulcre en sépulcre. Dans ces tombeaux, dans ces sépulcres de l'âge de la pierre polie, je vous ferai voir, je vous ferai comme toucher au doigt les squelettes des races primitives qui peuplèrent notre vieille Gaule lorsqu'elle eut trouvé son assiette géologique définitive, races dont nous descendons peut-être ; — et je vous montrerai, près des habitants retrouvés dans ces sombres demeures de la mort, leurs haches, leurs couteaux, leurs amulettes, leurs poteries. Des dessins exacts et nombreux joints à mon récit le compléteront, en éclairciront quelques détails et vous intéresseront, je l'espère. Le dessin, vous le savez, messieurs, c'est l'ami le meilleur de l'archéologie.

Avant d'entrer dans le récit plus détaillé des faits, ce dont je vais m'occuper dans un instant, permettez-moi de vous signaler de suite, et comme si je plaçais un phare directeur dès l'entrée

* La première partie de ce travail ayant été lue au Congrès des sociétés savantes à Paris en 1876, j'ai cru devoir en conserver la rédaction.

du chemin, ce qui constitue à mes yeux l'intérêt premier des découvertes que j'ai faites près de Pornic, sous les auspices de la Société archéologique de la Loire-Inférieure. — Je vous ai parlé de squelettes; en effet, il en a été trouvé et la rareté du fait est si grande, qu'en Bretagne, où tant de magnifiques tumulus ont été fouillés, il n'a encore été rencontré dans ces tumulus que deux ou trois ossements humains. C'est peu, n'est-ce pas, pour une si vaste région si longtemps habitée par de nombreuses populations à l'époque de la pierre. — Je vous ai parlé aussi de haches, de couteaux, de poteries; parmi ces poteries, je vous en ferai connaître une dont la semblable n'existe dans aucun musée de l'Europe; il y a là de quoi exciter votre bienveillante attention; — toutefois l'intérêt pour moi le plus grand, le plus neuf de la découverte, et vous en jugerez, je pense, de même, est dans un seul tumulus d'avoir constaté l'existence de six caveaux funéraires.

Voulez-vous, ceux d'entre vous, du moins, qui se seraient moins occupés de ces questions, juger de la nouveauté du fait? — Notre grand maître à nous autres archéologues de province c'est l'illustre M. de Caumont. Il n'est point parmi nous, personne ne me contredira, de nom plus honoré, plus apprécié. — Qui connaissait plus que M. de Caumont? qui avait plus vu, plus voyagé sur notre sol, qui avait été mieux renseigné, et qui a mieux résumé tout l'ensemble de la science archéologique nationale? — Eh bien! dans son abécédaire d'archéologie, qui fut comme son testament, M. de Caumont définissait ainsi les tumulus, je cite textuellement : « Les tumulus ou tombeaux, très-
» répandus sur le sol français, se composent d'une chambre
» centrale, formée de quartiers de roches d'une grande dimension,
» à laquelle on accède ordinairement par une allée construite de
» même, le tout était enchâssé dans un vaste monceau de pierres
» et de terre.

» Soit que l'on n'ait qu'imparfaitement enchâssé la chambre
» centrale au milieu du tumulus factice, soit, ce qui est le plus
» ordinaire, qu'on ait utilisé les terres ou les pierres du tumulus

» à une époque postérieure, il arrive souvent que les blocs de
» pierres formant la chambre centrale sont mis à nu et presque
» complètement dégagés; c'est alors ce qu'on appelle dolmen. »

Vous le voyez, messieurs, pour l'honorable M. de Caumont, un tumulus ne possédait qu'une chambre centrale. Pour le Morbihan, pour le Finistère, pour les Deux-Sèvres, par exemple, ces départements où plusieurs vastes tumulus ont été fouillés, cette notion se tient à peu près exacte. — Il n'en irait pas tout à fait ainsi dans la région pornicaise, où, même en dehors bien entendu du tumulus que nous allons entr'ouvrir tout à l'heure, je pourrais, sans compter un monument célèbre, tout voisin de ce tumulus et sur lequel je reviendrai un moment, vous conduire à deux localités distantes seulement d'un ou deux kilomètres, à la Birochère et à la Joselière, et vous y montrer dix ou douze chambres juxtaposées; cependant, à la rigueur, ces chambres si voisines et communiquant même plusieurs d'entre elles par d'étroits couloirs, peuvent se considérer, en donnant quelque extension à la parole de M. de Caumont, comme ne constituant qu'un immense tombeau de famille. Mais le tumulus dont nous allons nous occuper échappe complètement à toute interprétation, si large qu'on puisse la faire, de la description du tumulus donnée par l'*Abécédair*e. Nous allons y voir des caveaux complètement isolés, de dispositions diverses, ayant chacun leur allée funéraire, et séparés les uns des autres par d'immenses amoncellements de pierres. Vous en pourrez juger par le plan. — Il n'avait jusqu'ici rien été trouvé, je le pense, de semblable.

Pardonnez-moi, messieurs, de vous avoir arrêtés quelques moments avant de vous faire marcher avec moi, me tenant la main, les yeux attentifs, et comme des compagnons de découvertes vers ce lieu funéraire; ce n'est pas sans respect, et sans quelque émotion qui ralentit le pas, qu'on doit s'approcher de la tombe des morts, si ancienne soit-elle.

Toute la côte sud-ouest du département de la Loire-Inférieure, entre Saint-Brévin vers l'embouchure de la Loire sur la rive gauche et Bourgneuf sur les limites de la Vendée, est couverte de monuments celtiques dont la plupart n'ont été l'objet d'aucune fouille, au moins contemporaine. Pornic est un des principaux centres de ces monuments. Vers le sud entre cette petite ville et la Bernerie seulement, on en compte une dizaine ; le nombre n'est guère moins considérable en remontant vers la Loire ; il s'en trouve à Saint-Michel, à Corsept, à Saint-Père-en-Retz, à Chauvé, etc. ; — les pierres Boivre en Saint-Brévin et la pierre Lomas en Chauvé sont surtout renommées. — D'autres, moins connues, mériteraient autant et plusieurs même davantage de l'être. Il est donc sans nul doute que cette région, assez retirée, assez peu explorée, en bien des endroits fort sauvage de la Loire-Inférieure, fut longtemps occupée par les peuples de l'âge de la pierre polie.

Les linguistes et les mythologues pourraient peut-être se plaisir à retrouver quelques indices, quelques souvenirs, même problématiques, de ces temps si mystérieux encore, dans plusieurs des noms de la contrée. Je me contente de leur signaler, non loin de Saint-Michel de Chef-chef, dont le nom quoique moderne est si caractéristique en matière celtique, le moulin de Taran, dans lequel il leur est facile de retrouver le Taranus gaulois, le même que l'illustre Thor, du paradis scandinave, Dieu du tonnerre, fils d'Odin le soleil et de Frigga la terre.

Libre par ce trait hardi envers les étymologistes, je vous transporte maintenant, messieurs, sans tarder plus, à un petit kilomètre à peine de cette charmante station balnéaire de Pornic, près du petit hameau des Mousseaux, et nous y rencontrons, se tenant au premier rang de tous les monuments celtiques de cette région, trois tumulus, placés presque sur une même ligne, allant de l'est à l'ouest, dans la direction de Sainte-Marie, très-rapprochés de la mer, et dominant la baie de Bourgneuf, en face de la grande île de Noirmoutiers. — Au loin, sur la droite, on devine dans la brume les côtes de Guérande et du Croisic, plus loin, c'est le Morbihan.

Le plus considérable de ces trois tumulus a son centre occupé par un moulin que les livres imprimés disent avoir été construit vers 1720 et sur les pierres mêmes d'un dolmen bouleversé pour fondement. Pour le moment, nulle fouille, nulle recherche, nulle vérification même de ce dernier fait n'est possible dans ce tumulus. Il est le plus élevé des trois, le moulin qui s'y trouve se nomme le moulin de la Motte, et donnait jusqu'ici son nom aux trois tumulus ; on disait : Les tumulus du moulin de la Motte. — Nous avons quelque espoir de faire accepter, pour celui que nous avons fouillé, le nom plus spécial que nous avons mis en tête de cette notice.

Le tumulus en arrière de celui qui porte le moulin, le plus rapproché de la mer par conséquent, en venant de Pornic, n'existe plus guère que de nom depuis que, fouillé en 1840 par M. François Verger, auquel la science archéologique doit aussi les premières fouilles sérieuses entreprises à Jublains, dans la Mayenne, il a offert dans son intérieur deux magnifiques grottes funéraires, juxtaposées, exemple de disposition jusqu'ici unique. — Les grottes sont demeurées et ont été généreusement données à la ville par leur propriétaire, M^{me} Bonamy, à la demande de M. Rousse, conseiller général, auteur d'un volume de charmantes poésies sur la contrée ; mais les pierres amoncelées par milliers pour dérober ces grottes aux regards et formant le tumulus ont été enlevées et rejetées au loin.

Reste le troisième tumulus. Chose singulière, malgré ses assez vastes proportions, cent pieds environ de diamètre sur douze à quinze de haut, il était à peine connu, dérobé derrière des haies élevées, tronqué par des hangars et la maison du meunier, dominé, enfin, par le tumulus du moulin dont il semblait de loin, quoique parfaitement distinct de près, faire presque partie. — C'est ce troisième tumulus dont la fouille va nous occuper.

Plus d'un amateur, au nombre desquels j'étais, avait, parfois, remarqué en passant près de ce tumulus quelques vastes pierres, restes indubitables d'une grotte funéraire celtique, et la pensée lui était venue naturellement que des recherches exé-

cutées dans ce tumulus pourraient ne pas être sans intérêt; mais d'une autre part, la mémoire conservée d'une fouille infructueuse et dont la trace était visible, entreprise par M. F. Verger sur un autre côté du tumulus, n'était pas faite pour encourager; — de l'autre, il fallait obtenir des permissions de propriétaires et de locataires, la dépense probable était assez considérable, et le résultat à obtenir peut-être peu en rapport avec la dépense; les amateurs se bornaient donc à des vœux stériles.

Le bonheur voulut que l'intendant militaire M. René Galles, de notre société archéologique, dont il a été l'honorable président, si connu par les belles fouilles qu'il a fait exécuter dans le Morbihan, étant venu vers le commencement de l'été 1875 passer quelques moments à Pornic, non-seulement fut également frappé de l'intérêt que pourrait présenter une fouille dans ce tumulus, mais, de retour à Nantes, fit partager son ardeur à notre société archéologique, qui, séance tenante, vota les fonds nécessaires pour tenter un commencement de travaux, sauf à augmenter ces fonds si les débuts de la fouille étaient encourageants. Elle eut assez de confiance en moi pour me charger de cette fouille, à laquelle m'avaient préparé quelques fouilles moins importantes, mais du même genre, exécutées, soit d'accord avec des amis, soit dans la compagnie du savant marquis de Vibraye. — Mon séjour habituel à Pornic, pendant les vacances, me facilitait d'ailleurs singulièrement le soin de ce travail.

Une bonne fortune, j'en ai eu plus d'une dans cette fouille, voulut que notre excellent archiviste de la Loire-Inférieure, M. Léon Maître, aussi membre de notre société, passât quelques semaines à Sainte-Marie, et il me donna une aide précieuse pour le commencement des fouilles. Un peu plus tard, j'en ai aussi reçu une aussi zélée qu'intelligente d'un jeune manufacturier, alors en vacances, M. Bernard Max, dont la famille est bien honorablement connue à Nantes.

Parmi les meilleures chances de ce travail, la plus considérable a certainement été que, depuis deux ans environ, le tumulus du moulin et celui qu'il s'agissait de fouiller eussent été acquis par

M. C. Blandin, riche ardoisier d'Angers, qui mit toute la bonne grâce du monde à nous permettre de fouiller, c'est-à-dire, il faut bien en convenir, de démolir à peu près le tumulus en question, au moins en tant que tumulus. J'ajoute de suite que M. Blandin, après s'être d'abord réservé la moitié des objets qu'on pourrait découvrir dans la fouille, voulut bien se contenter de quelques échantillons des objets en silex, désirés par son fils, jeune collectionneur. — Les difficultés de la part du meunier furent comme nulles, et il se montra satisfait de la modeste indemnité laissée à ma discrétion que je crus devoir lui donner après les fouilles, les renseignements dont il ne se fit pas faute sur le passé du tumulus me furent aussi assez précieux.

Les choses ainsi en bon train, je retrouvai vite plusieurs des ouvriers employés dans les fouilles précédentes et il n'y eut plus, — moment imposant, — qu'à se mettre à l'œuvre. Qu'allait nous dire ce vaste tumulus? Que contenaient ses flancs presque inviolés depuis de longs siècles? Par où l'attaquer? Les fonds mis à ma disposition étaient peu considérables; il fallait un bon début pour stimuler notre société, hélas! c'est triste à dire, plus riche de bons vœux que d'écus au soleil, comme presque toutes les sociétés archéologiques de province.

Après en avoir causé avec M. Maître, il nous sembla sage d'attaquer le monument par l'extrémité la plus rapprochée des quelques grandes pierres à moitié ensevelies mais en place que nous connaissions, et, en effet, quarante-huit heures ne s'étaient pas écoulées que de nouvelles pierres, également non dérangées du lieu où elles avaient été posées primitivement, apparaissaient. Une fouille assez profondément descendante eut lieu de suite auprès de ces diverses pierres, et plusieurs silex ainsi que des poteries, recueillis au fond avec une sorte d'enthousiasme par M. Maître, servirent de suite d'enseigne à la bruyante crécelle, qu'obligé sur ces entrefaites, à sa grande contrariété, de retourner à Nantes, notre honorable archiviste voulut bien se charger de faire retentir aux oreilles de notre société, en implorant cette fois des fonds suffisants à une fouille qui débutait si bien et qui, tou-

tefois, n'annonçait point encore, à beaucoup près, les résultats si intéressants et en partie si neufs qu'elle a fournis. La société, du reste, s'exécuta sans balancer, et l'intelligent et zélé conservateur du Musée, M. Parenteau, voulut bien aussi concourir à ces fouilles par une aide élevée si l'on considère les fonds si parcimonieusement mis à sa disposition par le département, auquel appartient le Musée.

Quelques jours après, j'étais complètement maître du premier monument, que j'ai baptisé de *la Croix*, tirant ce nom de la disposition de son plan, dont on est de suite frappé. Dans son état actuel, en effet, ce monument se compose de deux chambres donnant l'une à droite, l'autre à gauche, en face l'une de l'autre, sur une longue galerie encore complète, au moins pour ce qui concerne ses pierres verticales, du côté de l'entrée, et qui se prolonge un peu au delà des chambres, cette prolongation formant ainsi comme la tête de la croix.

Il est triste de penser que plusieurs personnes, ignorantes, sauf depuis notre fouille, de la partie récemment découverte de ce monument, ont, au contraire, connu la suite de la galerie. Selon leur récit, que confirment du reste des têtes de pierres rocheuses encastrées dans le sol, elle se prolongeait de douze à quinze pieds, dans la direction d'une des portes de la maison actuelle du meunier, et elle devait dès lors évidemment se terminer par une vaste chambre analogue à celles par où s'achèvent les belles grottes du tumulus fouillé par M. F. Verger en 1840. Toutefois, la forme exacte de cette terminaison n'a pu nous être dite. Quand des notes ou quelques croquis ne sont pas pris, le souvenir des monuments détruits manque bien vite de précision. La date même de la disparition de cette portion du monument de la Croix n'a pu nous être donnée qu'approximativement ; elle dut avoir lieu vers 1835 à 1840, quelques années seulement après que cette partie de la grotte avait été découverte par un simple accident du hasard. Un jardin occupait, en effet, depuis longtemps une partie du côté nord-ouest du tumulus ; la propriétaire, désireuse de l'agrandir, dut franger davantage dans le tumulus, et ce fut alors qu'on dé-

couvrit la galerie avec son caveau final; l'effet de cette découverte fut même alors assez considérable dans le pays, mais comme on ne trouva dans cette galerie et ce caveau que des poteries, des charbons et, selon le meunier, Guimaron, duquel je tiens surtout ces détails, des ossements, bientôt l'on n'y pensa plus. — Ce fut lorsque, gênée d'ailleurs par le chemin de Pornic à la Noveillard et à Sainte-Marie qui rétrécissait beaucoup le terrain disponible, la propriétaire sentit la nécessité d'élever des constructions nouvelles pour le meunier, qu'elle crut devoir se décider à détruire cette partie, fort gênante pour elle, du monument. Si l'on songe que c'est la même propriétaire, M^{me} Bonamy, qui a donné, il y a peu d'années à la ville de Pornic; comme nous l'avons dit, les belles grottes fouillées par M. F. Verger, il est difficile de beaucoup lui en vouloir de cette destruction, tout en en éprouvant un vif regret.

Autre acte fâcheux de vandalisme, et celui-là aurait pu aisément s'éviter. Le monument de la Croix ne possède plus que deux de ses grandes pierres de voûte. Eh bien ! c'est il y a 30 à 35 ans à peine que les autres ont disparu. Elles surplombaient le tumulus; personne n'y attachait en ce temps-là d'importance, et un nommé Doré, qui avait alors comme l'entreprise des routes du pays, parut presque rendre service, en les brisant comme matériaux propres à ses travaux. Il y brisait, il est vrai, aussi ses outils, ce fut ce qui sauva les seules pierres de voûte encore subsistantes. — Quant aux parois verticales de la galerie d'entrée et des deux chambres, en admettant qu'elles aient été soupçonnées, il était d'autant plus difficile de songer à les enlever et à les utiliser avec profit que cette galerie et ces chambres étaient littéralement remplies de pierres et de terre durcies. — Six à huit jours ne nous furent pas de trop pour les déblayer jusqu'au fond.

Ce déblaiement fait, nous nous trouvions, au contraire, nous, récompensés, car, outre le monument lui-même, composé de pierres de sept à huit pieds de haut, merveilleusement choisies, presque planes, et de superbe matière, quartz blanc, grès blanc ou grès ferrugineux, formant une des plus belles constructions que

nous aient jamais présentées les monuments celtiques, je trouvai sur le sol de l'allée et des chambres de très-intéressants objets : je citerai entre autres un magnifique couteau complet en silex noir, rare dans les collections, deux couteaux fort réguliers en silex blond, dont la pointe était malheureusement brisée, nombre de grattoirs ou outils analogues en toutes espèces de silex, une belle plaque de forme ovoïdale, en grès ferrugineux, fin, avec un trou percé de main d'homme pour le suspendre, ayant dû servir peut-être d'amulette, mais beaucoup plus probablement d'ornement pour la parure, une jolie hache en silex gris très-fin, dont certaines cassures indiquent, — fait intéressant dans la question souvent discutée de l'usage des haches dans les tombeaux, — qu'elle avait plus d'une fois servi à son possesseur, enfin de nombreux débris de poteries ayant la plupart appartenu à des vases assez grossiers. Nous en excepterons cependant un bel échantillon fait sans l'usage du tour, il est vrai, mais d'une pâte assez fine et dure, remarquablement cuite, d'un beau ton d'un brun laqueux, et comme polissé avec grand soin tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. La double courbe de ce fragment, tant la verticale que l'horizontale, indiquent qu'il devait appartenir à une coupe assez petite et peu profonde. Elle devait être un des principaux bijoux de son possesseur.

Une pierre portant des traces de feu, et quelques cendres peut-être, doivent être indiquées aussi par conscience. Nous ne tirons du reste aucune conclusion de ce genre de faits, dont l'origine et la cause dans les dolmens peuvent être si diverses. Nous avons cru, toutefois, devoir recueillir la pierre, et de chaque caveau, nous le disons ici une fois pour toutes, nous avons aussi gardé quelques charbons trouvés soit sur le sol, soit dans les vases. L'imagination joue presque toujours un trop grand rôle en présence de ces détails si universels des tombes antiques pour y laisser égarer la nôtre, en présence des faits certains que nous avons à rapporter.

Quel que soit le degré d'intérêt des divers objets recueillis dans le monument de la Croix, il est possible qu'il ait été fouillé à une

époque de date indéterminée. Il nous paraît qu'un plus grand nombre d'objets dut y être déposé, et il n'est pas naturel de n'y trouver qu'une hache. — Toutefois il ne nous est pas démontré que de nouvelles recherches ne nous donnassent encore plusieurs objets et peut-être même les plus précieux restent-ils à découvrir. Mais il nous parut préférable de poursuivre les fouilles que de nous trop arrêter à des recherches minutieuses.

Examinant l'ensemble du tumulus et frappé de ce que le monument de la Croix, quoique vaste, n'en occupait qu'une extrémité, je conçus la pensée que le sphinx n'avait pas tout livré, et je jugeai utile de continuer les recherches. Mais où fallait-il frapper ? Les conseils ne me manquaient pas, chaque visiteur me donnait le sien, et jamais je ne conçus mieux la nécessité, dans de pareils travaux, comme en bien des choses d'ailleurs, de la décision, et de l'autorité unique et personnelle. Après quelque réflexion, il me parut que d'attaquer un peu au hasard d'autres flancs du tumulus à partir du niveau inférieur était s'exposer à bien des mécomptes, et je trouvai meilleur de le franger par le haut dans la direction du moulin, à partir du monument de la Croix pris dans le sens de sa largeur. Je pensai qu'on trouverait ainsi soit le sommet d'une chambre centrale, s'il en existait une, soit les extrémités d'autres caveaux funéraires, s'ils rayonnaient autour du centre du tumulus. Je ne connaissais pas, il est vrai, d'exemples de cette dernière disposition, mais aussi je n'en connaissais pas de caveau occupant aussi complètement l'extrémité d'un tumulus, que je venais de le trouver dans le monument de la Croix. — J'étais donc partagé entre la crainte et l'espérance, et toutefois j'espérais plutôt, au moins en entamant cette longue tranchée longitudinale.

Au bout de trois jours cependant, et quoique creusant assez profondément, je n'avais rien rencontré. Des pierrailles, et toujours des pierrailles, c'est tout ce que m'offrait ma tranchée. Je commençais à me décourager, je faisais triste figure vis-à-vis des nombreux curieux que ces fouilles continuaient à attirer, et je m'affligeais d'un tel mécompte pour l'honneur de la fouille et

pour les fonds de notre société, lorsqu'une circonstance heureuse et fortuite vint modifier la direction de mes travaux.

Ce n'est pas tout de fouiller un tumulus, de creuser des galeries ou des tranchées, de vider des chambres, il faut trouver où reporter les matériaux, et ici l'embarras était grand, car les propriétaires voisins ne demandaient nullement qu'on fût verser dans leurs champs toutes les pierrailles schisteuses dont se compose exclusivement l'intérieur du tumulus, recouvert seulement d'une mince couche de terre. Par ailleurs il aboutissait presque partout aux haies qui circonscrivent son cercle ou son ellipse. A un certain moment, je me vis contraint de choisir, pour y jeter les déblais, un côté du tumulus, dont j'avais cependant assez bonne opinion, mais dont l'intérêt ne me paraissait pas immédiatement pressant. D'ailleurs je n'avais guère la liberté du choix. Pour augmenter la place de ce côté, j'y fis enlever des masses de vieilles ronces qui encombraient la pente du tumulus, et voilà que, tout à coup, ô chance ! sous une de ces ronces séculaires, peut-être même millénaires, apparut un sommet de pierre en quartz blanc. — Averti par l'ouvrier, je ne fis aucun doute que nous étions sur la trace d'une trouvaille, car ce bloc de quartz ne pouvait se trouver posé par la nature au milieu de ce tumulus essentiellement artificiel, et déjà dans le monument de la Croix j'avais remarqué l'emploi de magnifiques blocs de cette belle roche. Vite et vite je fais donner quelques coups de pioche, des mottes de terre durcies et comme liées par les racines des ronces tombent à droite, à gauche, mêlées à quelques pierrailles ; le bloc de quartz commence à se mieux dégager, l'outil glisse sur son flanc, et subitement il frappe, plonge et disparaît dans le vide. — L'ouvrier, dont l'âme en ce moment ne fait qu'une avec la mienne, jette ce cri de triomphe de l'aigle qui s'élance dans les airs avec sa proie ; notre proie en effet, à nous, est capturée, notre proie c'est un caveau d'une merveilleuse conservation, dont la voûte est un chef-d'œuvre, et qui, ô prodige, est vide de tout déblai usurpateur. Il est justement midi, le soleil donne en face l'ouverture et permet, en passant la tête, d'examiner à

peu près l'ensemble de cette grotte, où luttent toutefois encore la lumière et l'obscurité.

La découverte me parut de suite devoir être importante : il était évident que, fermé par des circonstances accidentelles, ce caveau était demeuré intact depuis de bien longs siècles. M. Welche, alors préfet de la Loire-Inférieure, nommé depuis à Lyon, séjournait depuis quelques semaines à Pornic, et s'était, dès l'origine des fouilles, beaucoup intéressé à ce travail. Je crus devoir lui faire part avant tout autre de l'heureuse découverte qui venait d'être faite, et l'engager à m'accompagner à ce nouveau monument pour lui rendre pour ainsi dire le premier salut d'honneur.

— M. Welche condescendit sans hésiter à ma demande, et pressant même sa marche, attiré par cet attrait souverain qu'entraîne toujours l'imprévu, en archéologie au moins, il fut bientôt avec moi sur la pente du tumulus, en face de l'ouverture béante, dans laquelle, non sans une légère hésitation toutefois, il lui fallut, sur mon instance, passer la tête pour examiner l'intérieur du caveau. A ce moment, le soleil avait tourné, l'ouverture n'avait pas encore été agrandie, le noir s'était fait le maître de la lumière, et l'honorable préfet me déclara en souriant qu'il avait bien cru voir quelque chose, mais que semblable au singe de la fable, j'avais, en lui débitant mes beaux récits, oublié d'éclairer la lanterne.

Quoi qu'il en fût, le monument existait bien, et non-seulement l'imprévu de sa découverte, mais le mystère de ce qu'il contenait, c'était, joint à la visite presque officielle du préfet, plus qu'il n'en fallait pour attirer la foule. Bientôt, en effet, elle accourut.

Il s'agissait maintenant de scruter le caveau ; nous agrandîmes un peu l'ouverture avec beaucoup de précaution, et M. Max, dont l'aide, comme je l'ai dit, m'a été si précieuse dans ces recherches, put bientôt se glisser à l'intérieur. Il tarda peu à trouver deux belles poteries, puis enlevant tantôt avec une petite bêche d'enfant, tantôt même à la main, une couche de terre sablonneuse d'environ six pouces d'épaisseur, je le vis tout à coup mettre sa tête à l'ouverture, me faire signe et me glisser dans le tuyau de l'oreille ces mots fatidiques : « Des ossements ! — Humains ? — Humains. »

Nous remîmes au lendemain à les recueillir ; et nous aurions bien voulu, pendant la fouille au moins, en garder le secret, car ce que nous avions prévu arriva : ce secret, il fut bien vite ébruité, et dès lors ce ne fut plus de Pornic seulement, ce fut de plusieurs lieues à la ronde qu'on accourut *pour voir les squelettes !* — et vous jugez, messieurs, si l'on me demandait leur âge, l'époque où ils avaient vécu, si c'était mari et femme, enfin il m'eût fallu leur dresser un état civil : Tout en répondant du mieux qu'il m'était possible, sans compromettre les intérêts de la science, à toutes ces questions, je recueillais les ossements avec le plus grand soin, et je les soustrayais de suite chez le meunier au danger d'un maniement sans cesse demandé par les visiteurs.

Nous recueillîmes encore d'autres poteries plus ou moins complètes, plusieurs objets en silex, etc., et lorsque la fouille nous parut bien terminée, nous déclarâmes au public, fort surpris, que nous allions ouvrir le caveau par le bas. Nous avons fait dégager la galerie d'arrivée encore presque complète, du caveau, et il était devenu apparent qu'un énorme bloc de quartz recouvrant les parois verticales de cette galerie, immédiatement auprès de l'ouverture du caveau s'était brisé en deux portions inégales, dont de beaucoup la plus considérable avait glissé entre ces parois, s'y plaçant d'une façon oblique, interceptant l'entrée facile du caveau et paraissant, quoiqu'il n'en fût rien, prête à glisser jusqu'au sol, si l'on dégageait les matériaux, terres et pierres, accumulés au dessous par le temps. — Cette peur, qu'un examen attentif et comme mathématique nous empêchait d'éprouver nous-même, nous l'avions, au contraire, manifestée bien haut. — « Quel danger n'y aurait-il pas, disions-nous, et quelle responsabilité nous incomberait si nous allions par une imprudence coupable causer mort d'homme, et quelle mort ! on serait littéralement broyé ! » — Mais, nous le répétons, la fouille était, ou nous paraissait achevée, et notre fausse terreur disparut, comme par enchantement, avec le dernier ossement, avec le dernier tessou, avec le dernier silex recueillis. Le terrain du caveau vidé par l'ouverture avait été fort creusé ainsi que le sol de l'allée,

et lorsque de l'intérieur, M. Max, auquel donnait en cette occasion, une aide aimable, un de mes cousins, le comte de Lautrec, chassèrent au dehors, avec des pics, les matériaux amassés par les siècles au dessous de la pierre oblique de quartz, on se trouva, presque en un moment, pouvoir pénétrer dans le caveau en se baissant un peu, il est vrai, mais cependant sans grande difficulté. — Il y avait toutefois encore des timides ; pour achever de les mieux rassurer, la largeur de l'ouverture le permettant, je fis ajouter par un de mes ouvriers, charpentier de son état, et fort adroit, un solide pilier de pierre sous la roche de quartz, qui désormais n'offre plus même l'apparence de danger.

Le jour beaucoup plus grand qui parut, ces opérations faites, dans le caveau, nous permit, du reste, à nous-mêmes, de découvrir un fort beau vase qui nous avait échappé, dérobé qu'il était dans l'ombre d'une sorte de niche située à gauche vers la voûte, à l'entrée du caveau.

Je reprends maintenant quelques détails. — Ce caveau appartient, comme d'ailleurs aussi, d'après quelques restes visibles, le monument de la Croix, à la dernière période de la pierre polie en Bretagne, si l'on s'en rapporte au système de classification proposé par un savant anglais, M. W. C. Lukis, retourné dans son pays, où il fait autorité, après avoir passé plusieurs années à Nantes, où il était également fort apprécié dans notre société archéologique. — Cette période a pour caractéristique principale des pierres moyennes placées en encorbellement sur les grosses roches des parois, lesdites pierres s'élevant quelquefois, comme dans le cas actuel, les unes au dessus des autres, à une hauteur presque égale à celle des roches de parois. Tout en s'avancant en traverse les unes vers les autres, ces pierres laissent cependant un vide au milieu, vide que viennent recouvrir les vastes roches horizontales formant le plafond réel des dolmens, comme dans les monuments de la première classe ; — et non-seulement même ces roches souvent fort épaisses recouvrent le vide, mais dépassent leurs supports de plusieurs pieds à droite et à gauche. — A l'o-

rigine, toujours selon M. Lukis, dont le système est peut-être un peu trop absolu, les pierres de recouvrement reposaient immédiatement sur les grosses pierres verticales des parois, que ces pierres fussent ou non bien égalisées de hauteur. — L'avantage premier du nouveau mode de construction, et ce qui d'abord dut y donner lieu, fut, en permettant une horizontalité plus parfaite du plafond, de donner au monument un aspect d'une plus belle régularité, mais bientôt les constructeurs s'aperçurent de la facilité que ce procédé leur donnait d'exhausser davantage les plafonds et ils en usèrent surtout là où les grands matériaux manquaient ou étaient d'un emploi trop coûteux. On a droit de penser qu'avec les progrès d'une civilisation encore imparfaite, mais enfin relative, la main-d'œuvre, longtemps généreusement offerte, avait dû se faire plus difficile à obtenir des membres de la tribu : le temps était devenu plus précieux.

Dans le monument de la Croix les pierres employées pour surélever les plafonds, et dont plusieurs sont encore en place, sont en général assez plates, et d'une nature de roche extrêmement lourde. — Ici, la voûte de notre caveau se compose de pierres moins denses et d'un grès blanc dont personne ne connaît le gisement dans le pays. Ces pierres, de deux à trois pieds de long sur un pied d'épaisseur environ, ont une forme habituelle qu'on ne peut mieux comparer qu'à celle d'un haricot et qui a permis un enchevêtrement tellement solide des unes dans les autres que pas une n'a bougé ni même fléchi. Toutes convergent vers le centre du caveau, aucun angle n'apparaît ; et leur réunion, sauf le vide assez petit d'ailleurs du milieu, forme une voûte presque complète. Quelques pierres plus petites avaient été insérées dans le moindre vide, et jamais, ni par le haut que protégeait en outre et fermait une grande roche de grès, ni par les côtés, n'avait pu filtrer dans ce caveau la plus légère goutte de pluie ni presque la moindre poussière. De là un phénomène assez particulier, quoique dû à une cause physique fort naturelle : une sorte de croûte vernissée d'un ton gris et d'environ un millimètre d'épaisseur qui recouvrait toutes les pierres de grès de la voûte de ce caveau si

sec et si peu aéré. Tous les visiteurs en étaient frappés, et si en ma présence les curieux se sont abstenus, je crains bien que d'ici à peu d'années des marteaux indiscrets et vandales n'aient abîmé cette voûte, la plus remarquable qu'aucun monument celtique nous ait personnellement présentée. Les Verrès et les lord Elgin en petit ne manquent point malheureusement parmi les archéologues, j'en ai connu de terribles exemples.

C'est cet état du caveau, Messieurs, ainsi que la nature du sol argilo-sablonneux (?), dans lequel ils se sont trouvés, qui seul explique la conservation des squelettes dont je dois maintenant vous entretenir un moment. C'est bien le moins, moi qui suis venu les troubler dans leur longue et quiète solitude, dans leur austère silence, et qui de leur vénérable caveau les ai transportés dans les modestes vitrines de notre Musée. — J'ai eu ce bonheur que sur place même, c'est-à-dire à Pornic, le docteur Leroy, ancien chirurgien de marine, s'aidant des lumières du docteur G. Paris, de Paris, voulût bien étudier avec soin les ossements recueillis et me faire à leur sujet un très-bon rapport. — Puis, autre bonheur, non moins grand, j'ai, avec l'assentiment du docteur Leroy, confié ce travail, joint aux ossements, à la révision attentive du docteur Laënnec, directeur de l'école de médecine de Nantes, et du docteur Albert Malherbe, chef des travaux anatomiques à la même école, et ces Messieurs, tout en complétant et rectifiant sur quelques points le travail de leurs confrères, ont eu la satisfaction de pouvoir me dire combien il approchait de la vérité, s'étonnant même que leur étonnante mémoire scientifique eût pu autant suppléer à l'absence de squelettes comme point de comparaison.

Sans préciser ici, ce qui serait fort inutile, ce qui appartient à l'un ou à l'autre des docteurs, je constate seulement les résultats obtenus.

Tous les ossements recueillis au nombre de quatre-vingts à cent sont, sauf un ou deux, incontestablement des ossements humains. Ils sont très-friables, ce qui démontre que la partie organique du tissu osseux a été à peu près complètement détruite pendant le long séjour de ces os dans la terre. — Une partie no-

table de ces ossements, la moitié environ, peut-être un peu plus, paraissent être ceux d'un homme d'assez belle force, sans cependant qu'ils dépassent notablement le volume des os d'un squelette contemporain ayant appartenu à un homme d'une peu haute stature. — D'autres de ces ossements, la petite moitié environ, plus petits, plus grêles que les précédents, ont appartenu à un sujet plus faible, probablement adulte. Étaient-ce ceux d'une femme ou encore ceux d'un homme, sujet moins vigoureux que le premier ; les docteurs hésitent tous à se prononcer. Tous aussi, en présence de la différence des proportions de ces ossements avec ceux du premier sujet, sont tentés de croire qu'ils ont de préférence appartenu à une femme, mais ils n'affirment pas.

Vous nommer tous ces ossements serait, n'est-ce pas, messieurs, de peu d'utilité dans ce compte rendu. Les rapports détaillés des docteurs y sont joints et seront lus avec intérêt par les gens spéciaux ; je me borne à vous dire que les crânes existent en grande partie, mais en plusieurs morceaux. Leur forme semble assez belle, mais ne pourra bien se déterminer qu'après un travail assez délicat de soudure des principales pièces. On regarde comme intéressant et rare l'appareil presque complet d'un des conduits auditifs. Les mâchoires inférieures manquent entièrement, du moins en pièces reconnaissables. Les dents aussi font défaut, il est possible que quelques-unes, éparses dans le sol, et s'y confondant, aient échappé à notre attention. Également absence d'omoplates, os minces qui doivent promptement tomber en poussière et se transformer en chaux. Nous possédons un humérus presque entier, les quatre fémurs et les quatre tibias plus ou moins complets, un péroné, une clavicule, deux vertèbres cervicales, une vertèbre dorsale et une vertèbre lombaire, en partie, un fragment considérable de la première pièce du sacrum, une portion du pubis chez les deux sujets, enfin, sans nous étendre davantage, plusieurs os du pied.

En outre des ossements de ces deux squelettes, un fragment d'os long, extrémité supérieure d'un cubitus, a semblé aux docteurs, après une comparaison minutieuse, devoir avoir appartenu

à un enfant de cinq ans environ. — On ne saurait s'étonner que les ossements d'un être encore si faible aient plus complètement disparu que ceux des deux autres sujets, dans lesquels on peut se plaire à voir les auteurs de ses jours. — Et toutefois il se faut peut-être garer d'une sorte d'émotion que l'on serait tenté d'éprouver en présence de cette sépulture de famille, où ont pu venir s'éteindre l'amour conjugal, l'amour d'un père et l'amour maternel ; — il n'a que trop été d'usage, et la tradition n'en est pas perdue partout, chez les peuples sauvages ou arriérés, imbus d'idées d'un sombre fanatisme, d'accompagner du meurtre de plusieurs de ses proches la mort du chef de famille. Sommes-nous tout à fait sûrs qu'il n'en fut pas de même ici ? — Dans notre ignorance espérons cependant le contraire.

Un ou deux ossements, je l'ai dit, ne sont pas des ossements humains. L'un d'eux, fragment d'os long, est regardé par les docteurs comme pouvant être un os d'oiseau, ils se fondent sur le diamètre très-considérable du canal médullaire.

Un des principaux résultats de la découverte des restes humains dont nous venons, Messieurs, de vous entretenir, c'est que voilà ici bien constatées des inhumations de corps non brûlés dans nos dolmens de l'Ouest, et comme les charbons ne manquaient pas plus dans ce caveau que dans les autres, on voit combien il serait téméraire de conclure de charbons dans un dolmen à la crémation des corps qu'il a nécessairement contenus.

Ces ossements étaient comme épars à travers le sol, toutefois M. Max, qui les recueillit, en observant bien la place de chaque ossement, croit avoir remarqué avec certitude que les deux corps principaux étaient placés à côté l'un de l'autre, mais dans un sens opposé l'un à l'autre. Ils ont dû être nécessairement placés assis ou accroupis, selon l'usage de beaucoup de peuples anciens et modernes, et entre autres, selon ce que l'on trouve dans les dolmens de l'Algérie. — Ce caveau a, il est vrai, 1 mètre 90 centimètres de longueur, mais sa largeur de 1 mètre 50 centimètres, sans dans lequel étaient placés les squelettes, ne permettait pas une autre attitude que celle que nous avons indiquée.

Les poteries vont nous être le sujet d'une observation intéressante. — Etant admises nos remarques sur la situation des squelettes, c'est au dessus de la tête de l'homme et collée pour ainsi dire contre le mur par son ouverture dans le sens vertical, que fut trouvée la plus grande comme la plus curieuse des poteries de ce caveau. Deux dépressions faites volontairement lors de la fabrication du vase, et ayant produit naturellement saillie à l'intérieur, ont formé comme les orbites creuses et vidées des yeux d'un crâne humain, et l'impression en est si réelle que c'est la première observation que fait chacun en regardant cette rare et curieuse poterie, dont il a, je crois, été trouvé deux ou trois analogues dans les fouilles que fait faire dans la région de Paris le Musée de Saint-Germain. — Cette poterie est d'une terre devenue à la cuisson d'un noir jaunâtre. — On connaît, du reste, la variété des tons des poteries des dolmens et la difficulté de toujours les expliquer scientifiquement ; il est donc inutile de s'étendre sur ce sujet, pas plus que sur la composition, assez variable d'ailleurs, des terres qui forment ces poteries. Tout en laissant ouverture à quelques observations nouvelles, cette matière a été presque épuisée par les Brongniart, les du Cleuziou, les Bertrand, les de Mortillet, les Mazard, les Figuier et autres savants devant lesquels je m'incline, et aux livres desquels, Messieurs, je vous renvoie.

Presque en face de cette poterie, et au dessus de la tête de l'autre sujet, se trouvait dans une position analogue, c'est-à-dire également collée contre le mur par son ouverture, une poterie plus petite, mais parfaitement intacte, de terre très-noire, et dont la forme est à peu près celle d'une demi-sphère, ou d'un boulet de canon, *ancien régime*, coupé en deux. — Trois poteries presque semblables ont été recueillies, dont une en ma présence, il y a quelques années, dans les fouilles faites sur l'autre côté du pont de Pornic, au monument de Haute-Folie, près la Petite-Birochère, par M. le M^{is} de Vibraye et M. le C^{te} de Chevigné, son gendre.

Enfin, et comme pour tendre à confirmer que la position de ces poteries au-dessus de la tête des squelettes n'était pas acciden-

telle, une charmante poterie en terre rosée, d'une forme très-heureuse, dont le calice d'un lys donne assez bien l'idée, et qui rappelle aussi ces gobelets de bois avec lesquels les babies d'aujourd'hui font de si beaux petits tas de sable, se trouvait dans une légère anfractuosité, à la jointure des pierres de soubassement, et des pierres de grès de la voûte, à un pied environ sur la gauche, de la poterie précédente. On peut affirmer d'une manière très-plausible qu'elle était placée un peu au-dessus de la tête de l'enfant. Avant de savoir que les restes d'un être enlevé au début de la vie, seraient aussi reconnus dans ce caveau, nous nous disions : Voilà bien, à des temps si éloignés de nous cependant, comme le gobelet d'un enfant. La science des docteurs est venue à peu près confirmer cette impression et nous donner raison. — Des ornements quadrillés, composés de petits points en creux, au nombre de huit ou dix par quadrilles, ornent cette rarissime poterie, recueillie presque intacte.

Une quatrième et très-complète poterie, très-épaisse et très-lourde, de couleur d'un jaune rougeâtre fut encore trouvée presque à l'entrée du caveau, ainsi que je l'ai déjà dit. Son ouverture était, comme l'ouverture des deux premières poteries, collée contre la pierre. Cette disposition, quoique rencontrée trois fois sur quatre, était-elle accidentelle ? cela nous paraît assez probable ; toutefois la remarque voulait en être faite ; — il y a encore bien de l'inconnu dans l'étude de monuments qui paraissent à première vue offrir lieu à si peu d'observations variées. — Puis, nous ramassâmes, soit dans le sol, soit dans quelques creux, quantité de débris de poteries diverses, mais qui ne paraissent pas avoir dû, en général, être bien remarquables. — Nous recueillîmes encore douze à quinze silex, grattoirs arrondis, grattoirs en longueur, grattoirs ou outils indéterminés de formes diverses.

Enfin, furent encore trouvés, et par-là s'acheva notre moisson dans cette sépulture celtique, une pierre percée à la main d'un trou de suspension, presque arrondie, de couleur rosée, et d'une nature assez friable qui a embarrassé jusqu'ici les géologues, — un galet de quartz d'un ton extérieur jaunâtre, et d'une grande

analogie, sauf qu'il n'est pas percé, d'aspect et de forme avec la plaque de grès ferrugineux du caveau de la Croix ; et, pour terminer, un caillou ovoïde, en silex blanchâtre, dont le centre se trouve naturellement évidé. — Est-il bien certain que ces deux derniers objets aient été déposés dans ce caveau intentionnellement ? on ne saurait l'affirmer, non plus que de quelques autres prudemment recueillis, mais que nous ne signalons pas ici. Toutefois, il est si instinctif chez l'homme de chercher à se parer, que là où l'industrie lui fait presque défaut pour se fabriquer des ornements, il recueille volontiers ceux que la nature semble lui offrir. Ce qui se passe aujourd'hui a dû se passer toujours, disons mieux, s'est passé toujours. Les dolmens ont déjà offert plus d'un exemple d'objets bruts ainsi recueillis pour leur particularité d'aspect ornemental ou bizarre : on peut donc penser que ceux de notre caveau ne s'y sont pas trouvés par hasard. C'étaient peut-être des jouets de l'enfant, et des larmes ont pu couler en les ajoutant à sa tombe.

Les haches manquaient à ce caveau, soit qu'elles eussent été l'objet de bonne heure d'un vol sacrilège, soit que consacré plus spécialement à une mère et à son enfant, on en eût écarté ces instruments souvent employés sans doute à des usages pacifiques, mais souvent aussi des instruments de guerre et de meurtre. On dit avoir déjà remarqué le manque ou la pénurie de haches dans les tombes que des colliers ou d'autres objets semblent désigner comme des tombes de femme en tout ou en partie.

Nous passons à une nouvelle découverte. Du moment que ce tumulus renfermait deux monuments funéraires, il pouvait aussi bien en renfermer trois et même davantage. Je repris donc mon travail du sommet, et d'autant que, tout en fouillant et déblayant le caveau des squelettes, j'avais été frappé dans la partie de la ligne supérieure du tumulus qui me restait à parcourir pour suivre mon premier programme, d'une sorte d'assez longue aspérité en dos d'âne, avec déclivité à droite et à gauche, conformation de terrain qui me paraissait pouvoir provenir d'un monument intérieur dont les sommets de pierre ne demandaient

que quelques coups de pioche pour paraître à la lumière. Ma prévision se trouva juste, et bientôt je me trouvai en possession d'une troisième grotte funèbre d'une similitude si parfaite avec la précédente que ce sont pour ainsi dire deux monuments jumeaux. — Comme nous creusions cette fois par le haut et non par le côté du tumulus, la grande pierre de la voûte apparut d'abord. La terre et la pierraille qui la surmontaient, garnies d'une herbe rare, n'avaient pas beaucoup d'épaisseur au dessus. Travaillant alors un peu sur les côtés de cette pierre, mais avec précaution, pour ne pas attaquer ses supports, nous découvrîmes bientôt que quelques-uns des blocs de grès blanc qui formaient comme dans le monument précédent le surexhaussement du caveau avaient, à une époque sans doute ancienne, été renversés dans le caveau lui-même. Cet accident avait produit une ouverture par où, passant la tête, nous constatâmes, sauf cette brèche, que la voûte, dont la grande pierre formait comme la clef, était dans son ensemble, fort bien conservée, mais que le caveau était trop encombré de terre et de pierres pour pouvoir sans un long et pénible travail être déblayé par cette ouverture. Il n'y avait guère qu'un pied et demi de vide entre la voûte et les matériaux encombrants. Il était d'ailleurs, inutile d'opérer ainsi ce travail de déblaiement. Il suffisait, en effet, de rejeter un coup d'œil sur la suite de la longue aspérité en dos d'âne dont j'ai parlé, et dont la voûte trouvée formait pour notre découverte le premier jalon, pour lire, pour ainsi dire, comme à livre ouvert, et pouvoir marquer l'extrémité où devait aboutir la galerie d'entrée, sur le bord intérieur du tumulus et sur son plan le plus bas. J'y mis donc de suite mes ouvriers ; le temps d'une part avait abattu les premières parois de cette galerie, de l'autre, il avait sur ces parois amassé un lit de terre, d'herbes et de broussailles, sinon elles eussent été visibles à l'œil nu. Mais bientôt, la direction du travail étant certaine, elles reparurent au jour, puis peu après le reste des parois de la galerie fut déblayé ; — ces dernières parois étaient en place, mais leurs pierres de recouvrement n'existent plus. Enfin, l'entrée même du caveau fut dégagée, et le caveau fut vidé avec un soin qui ne

fut pas tout à fait récompensé, au moins comme trouvailles. Un grand vase paraissant intact s'y rencontrait bien, vase intéressant, à bord supérieur dentelé, et portant à quelques centimètres du bord un double rang d'oves en creux, mais cette conservation du vase n'était qu'apparente, le poids des matériaux envahisseurs du caveau et l'humidité l'avaient en réalité fendu en divers morceaux qui s'échappèrent bientôt de tous les côtés, aussitôt qu'ils ne furent plus retenus par la pression des terres qui les environnaient. Quelques fragments assez considérables donnent cependant une idée suffisante de la forme de ce vase et de son ornementation. — Des débris d'un vase analogue, et de beaucoup d'autres vases furent aussi recueillis, ainsi que huit ou dix silex d'assez minime intérêt. — Enfin, nous trouvâmes quelques ossements humains reconnus pour être un fragment de temporal et des débris d'os longs. — Ces ossements, non incinérés, servent à constater que ce caveau avait contenu au moins un squelette. Il est même probable qu'il en avait comme le précédent renfermé plusieurs. Sa largeur s'oppose, comme dans le précédent aussi, à ce que des corps aient pu y être déposés autrement qu'assis ou accroupis. Comme le caveau des squelettes encore, il offre en plan la forme pentagonale. Les deux pierres les plus rapprochées de l'entrée sont deux magnifiques blocs de quartz blanc, roche, comme on le voit, employée dans toutes les tombes de ce tumulus, concurremment avec diverses sortes de grès.

Il n'était pas possible de rester en si bon chemin, il était devenu évident pour moi que ce tumulus auquel j'ai donné le nom de tumulus des *Trois Squelettes*, d'une de ses découvertes les plus caractéristiques, était une véritable nécropole. Mais où s'attaquer désormais ? Le champ possible des fouilles profondes s'était considérablement amoindri, et pouvait-on sérieusement espérer de retrouver quelque chose en place dans la portion du tumulus presque à ras-terre, détruite, ou du moins bien détériorée, il y a trente à quarante ans, pour y construire la maison du meunier et ses dépendances. — Voici à quoi je me résolus : entre le monument de la Croix et celui des Squelettes, il existe un intervalle

de dix à douze pieds, où M. F. Verger avait dans le temps entamé une fouille. Il me parut intéressant de resonder ce terrain qui pouvait avoir conservé les restes d'un caveau, et j'y mis plusieurs ouvriers. Ce fut un travail assez long, assez difficile, et où le découragement me prit plus d'une fois ; j'en dirai tout à l'heure le résultat à la fois négatif et positif. — Par ailleurs, lorsque j'avais abordé le meunier pour la première fois, il m'avait fait remarquer près de sa maison, au devant et sur sa gauche, un assez grand nombre de pierres de grès et de quartz ayant évidemment fait partie tant de la continuation du monument de la Croix que d'autres caveaux. De l'une d'elles il ne paraissait que la vive arête, mais elle était très-longue et le fermier assurait que c'était une pierre superbe qui avait été bousculée. — A la rigueur, on pouvait y tenter un travail sans trop gêner le meunier, à la condition de refermer ensuite la fouille. — La permission accordée, je fis pratiquer une tranchée le long de la pierre, et il se trouva, ô nouvelle chance ! que non-seulement la pierre d'un quartz, très-brillant et très-riche d'agglomérations accidentelles à sa surface, était superbe, mais qu'elle n'avait pas été déplacée. Elle formait la moitié de la voûte d'un caveau parfaitement intact, à part la seconde pierre de recouvrement dont l'enlevage ne doit pas être ancien, caveau précédé de sa galerie, donnant à l'extérieur du côté du chemin qui longe le monument, allant de Pornic à la mer et à Sainte-Marie.

La conservation de ce caveau comblé était difficile à prévoir ; il se trouve, en effet, sur un plan assez notablement inférieur, si l'on ne considère du moins que ses sommités, aux autres caveaux, et spécialement à celui fort rapproché de la Croix. On peut évaluer cette différence au moins à un mètre. Comme plan inférieur, c'est-à-dire comme sol, la différence est moindre, ce caveau étant peu élevé, les pierres inférieures des parois ne rappellent plus que de loin les belles pierres du monument de la Croix, et deux ou trois pierres seulement, de moyenne épaisseur, les surmontent pour supporter la voûte à peu près plate de ce caveau.

Le peu d'élévation de ce monument en rendit la ouille très-pénible. On ne pouvait creuser profondément sous peine d'atteindre le pied des pierres de soutènement et de leur ôter la force de supporter la voûte ; par ailleurs, l'attrait des trouvailles exigeait de creuser sous cette voûte dans une position très-fatigante, et de le faire avec les plus grandes précautions. Enfin nous fûmes récompensés de nos peines, nous trouvâmes sous la grande pierre encore en place de la voûte, dans un vide entre cette pierre et des pierres plus secondaires, une des plus curieuses poteries que les dolmens aient encore présentées, consistant en une sorte de bol cylindrique, profond, d'une heureuse proportion, et orné à deux centimètres environ du bord supérieur d'un cercle de perles de terre de forme conique, au nombre de 28, cercle ou couronne qui donne à cette poterie, intacte sauf un léger fragment brisé lorsqu'on la détacha de sa niche et qu'on ne put retrouver, un aspect saisissant et tout particulier. — Sans y attacher personnellement aucune idée mythique ou symbolique, quelconque, nous devons dire, toutefois, que sa forme d'œuf, beaucoup plus caractérisée qu'on ne la trouve en général dans les poteries des dolmens, peut servir d'assez bon point d'appui aux ovimythologues, s'il m'est permis de créer ce mot. — Un petit vase intact, absolument de même forme, sauf l'absence de perles en relief, et qui se trouvait dans l'intérieur de celui perlé, peut également les mener à de curieuses inductions. Je me borne pour mon compte à écouter ces choses avec plaisir quand elles me sont dites avec esprit.

Autre trouvaille bien intéressante de cette fouille : une petite tasse de même terre et même cuisson que les autres poteries des dolmens, mais où paraît, sans contestations possibles, pas plus qu'il ne peut y en avoir sur son origine, l'emploi d'un procédé industriel quelconque, plateau tournant, tour à potier, etc., n'importe. C'est un fait de valeur dans l'histoire de la céramique des dolmens, et du reste il concorde assez bien avec les poteries de ce caveau décrites ci-dessus et quatre ou cinq autres poteries, plus ou moins complètes, trouvées dans le même lieu, et dont la

forme, la légèreté, la finesse de pâte, sont, quoique ces poteries semblent uniquement travaillées à la main, d'une supériorité considérable sur la plupart de celles de nos autres caveaux. — La petite tasse où l'ouvrier s'est servi d'un procédé industriel, rappelle beaucoup une des formes des tasses à thé de Chine et du Japon. Le ton en est d'un brun violacé, et il est difficile de voir un plus beau poli, ou bruni, si l'on veut chicaner sur ce mot de poli. La régularité du travail et la perfection de l'exécution que seul peut donner un outillage quelconque paraît aussi bien au dedans qu'au dehors et sur les bords.

Une charmante petite hache en diorite, d'un vert noirâtre, et un beau fragment d'un couteau en silex blond, qui devait être d'une remarquable régularité, furent aussi trouvés dans ce caveau. — Il est probable que d'autres objets encore auraient pu y être découverts à force de patientes recherches, mais tous nous étions las de cette fouille, où, soit étendus, soit accroupis sous une voûte élevée d'un mètre au plus au dessus du sol, on avait le corps souillé de poussière et les reins brisés. Le temps possible à donner par moi à la fouille du tumulus avançait d'ailleurs, et ces divers motifs réunis m'ordonnèrent de laisser, confiés au sol, sauf à les rechercher plus tard, les autres objets que les constructeurs de ce caveau ont pu lui confier.

Avant de revenir à la fouille que je faisais concurremment exécuter entre les caveaux de la Croix et des Squelettes, je dirai de suite qu'entre le caveau que je viens de décrire et que je désigne sous le nom de caveau du *Chêne*, d'un arbre de cette espèce qui en est voisin, et un vieux puits qui forme de ce côté l'extrémité du tumulus, il existe une bande de terrain de douze à quinze pieds de longueur sur huit à dix de largeur. Il me parut, d'après certains indices de pierres environnantes à fleur de sol, qu'il y avait intérêt à y tenter une fouille: Mon instinct ne m'avait pas trompé, un cinquième caveau fut découvert, qu'il fut malheureusement impossible de bien fouiller. Une pierre énorme le recouvre, elle est encore en place, sauf que ses supports sont effondrés sous elle, soit par suite de son propre poids, soit plus pro-

blement par suite d'un effort de la volonté humaine, lorsqu'on fit le nouveau chemin pour le meunier, cette pierre traverse toute la largeur de ce chemin, à un pied à peine du sol supérieur, et, sans entrer ici dans plus de détails, je me borne à dire que la constatation de ce caveau, auquel je n'ai pas dit le dernier mot, fut la seule chose dont, en l'état, je crus devoir me contenter. Je le baptisai de monument du *Puits*. — Fidèle à mes engagements, je fis ensuite recombler cette ouverture ainsi que tout le caveau du Chêne. — Qui ignorerait leur existence ne pourrait guère aujourd'hui soupçonner ces deux monuments.

Je dois dire encore qu'il existe en plus au moins un sixième caveau ; la vaste pierre qui le recouvre est invisible, il est vrai, dérobée sous environ deux pieds de terre, mais elle est parfaitement connue du fermier, et placée juste en face de sa porte, contre celle d'un des hangars. Bien qu'il soit probable que le caveau dont elle forme la voûte est effondré sous elle, ainsi que nous l'avons vu pour le caveau du Puits, une fouille n'y serait pas sans quelque intérêt ; mais elle eût fort gêné le meunier, sans donner, selon les vraisemblances, un grand résultat. J'ai préféré la remettre au jour qui viendra, j'ai quelques motifs de l'espérer, où je pourrai glaner encore sur ce tumulus et lui demander tout à fait son dernier mot.

J'avance vers la fin des découvertes faites ; je n'avais plus, en effet, qu'à suivre la fouille commencée depuis plusieurs jours entre les caveaux de la Croix et des Squelettes, concurremment avec celles des caveaux du Chêne et du Puits. Contrairement à ce qu'on pouvait espérer, cette fouille ne donna aucune pierre ayant pu faire partie d'un monument quelconque ; et cependant j'y avais fait pratiquer une très-profonde tranchée, qui a fini par former comme un petit vallon entre les deux caveaux : de la pierraille et toujours de la pierraille, c'est tout ce que mes ouvriers amenaient au jour, et j'allais enfin abandonner ce travail final quand une dernière tranchée, pratiquée très-bas et très-près du monument de la Croix, nous procura comme terminaison de nos recherches une curieuse et peut-être très-importante découverte au point de vue

de la si singulière formation de ce tumulus ; ce fut celle d'un mur de schiste, en pierres sèches, ayant dû circonvenir à une certaine hauteur tout le monument de la Croix. Si l'on considère qu'un mur analogue subsiste autour des deux tombes du tumulus fouillé par M. Verger, en 1840, — et l'analogie évidente de disposition du monument de la Croix avec ces deux tombes, on arrive assez facilement à cette pensée que me suggéra de suite M. Hubert, alors le très-savant et honorable instituteur de la commune, témoin de la découverte, que ce monument de la Croix, de beaucoup le plus considérable de tous, dut être comme le noyau, le centre d'action, l'origine, la pierre angulaire de tout le tumulus. Les progrès de la civilisation et de la culture faisaient sans doute peu à peu regarder davantage au terrain et à sa possession ; le temps allait s'éloignant où l'on pouvait consacrer une montagne entière à un seul homme, ou à une famille seule, et il est plausible que ce fut là le principal motif qui amena à grouper ainsi d'autres caveaux auprès du monument de la Croix. Des amoncellements de pierrailles les recouvrirent et les unirent entre eux, et ainsi se forma le tumulus. C'est du moins mon opinion, mais elle est discutable, et n'est point une certitude.

Je n'ai point rencontré de murs semblables à celui dont je viens de parler, autour des autres caveaux ; mais, m'étant appliqué, loin de mutiler les caveaux, même dans l'intérêt souvent trop égoïste des trouvailles, à les maintenir le plus possible contre des vandalismes futurs, je n'ai point, il est vrai, creusé bien profondément à leur très-proche entour, il m'a suffi de tenter un essai dans cette voie auprès du monument de la Croix, dont les solides et énormes matériaux sont profondément enfoncés en terre.

J'ai terminé, messieurs, tout l'ensemble de ce qui concerne la fouille, et de ses découvertes nous allons en peu de mots résumer les principaux résultats ; mais je serais ingrat si je ne rendais hommage auparavant à l'obligeance excessive de MM. Edmond Radet, architecte de Paris, et Alexis Lucy, son beau-frère, jeune ingénieur des arts et manufactures, qui voulurent bien passer

des matinées entières à me faire les plans et coupes de tous les caveaux, un beau plan de la coupe totale du tumulus, enfin un plan par terre, du plus haut intérêt, sur lequel sont tracés le tumulus et tous ses caveaux. Ces pièces forment avec le rapport des docteurs, et les dessins extérieurs des caveaux, ainsi que ceux des poteries, haches, couteaux et ossements, dessins dus à moi-même, comme les pièces justificatives de ce travail ; elles seront la plupart reproduites par la gravure.

Résumons maintenant ce que nous avons dit. A la Loire-Inférieure, ces fouilles, qui ont duré plus d'un mois, ont livré, dans l'ordre d'idées qui nous occupe, son plus curieux monument. On peut ajouter qu'il est unique, d'ailleurs, en son espèce, non-seulement dans nos provinces de l'Ouest, mais en France, et je pense bien aussi dans les autres pays. Les plus grands tumulus fouillés n'avaient point encore offert une semblable série de caveaux funéraires distincts, et paraissent n'avoir été consacrés en général qu'à la sépulture d'un seul et puissant chef, et quelquefois, — on peut le conjecturer d'après les objets trouvés, — de sa famille. Est-il sûr toutefois qu'avec l'idée préconçue que ces tumulus ne renfermaient qu'un caveau, on les ait toujours suffisamment sondés ? — En laissant de côté les restes peu considérables de l'enfant, ces fouilles ont mis au jour deux squelettes, sinon entiers, du moins les plus complets qui se soient encore rencontrés dans les dolmens de l'Ouest, preuve irrécusable que, si les peuples de ces temps brûlaient parfois leurs morts, ce qu'on peut penser, mais avec beaucoup de doutes, d'après une fouille de M. René Galles au Mané-Lud, en Locmariaquer, d'autres fois, et le plus souvent très-probablement, ils les enterraient. Elles nous ont donné, sans parler des couteaux, grattoirs, haches, etc., une immense collection de poteries, dont plusieurs de premier ordre ; — le caveau des squelettes et son congénère le caveau d'en face le moulin, nous ont offert des modèles de voûtes, dont les exemples aussi parfaits sont bien rares ; — enfin elles ont ruiné à tout jamais, s'il en était encore besoin, le fameux système de l'orientation des corps des défunts à l'époque des dolmens.

Ces tombes ont-elles été élevées dans un espace de temps assez limité? indiquent-elles le travail de plusieurs siècles? — sont-ce les tombes d'une seule famille? sont-ce celles de familles distinctes? La discussion est d'autant plus inutile ici qu'on ne pourrait arriver à aucune affirmation. Il semble seulement plausible de conclure de tous ces tumulus et de toutes ces tombes, entre Pornic et Sainte-Marie, à l'établissement fixe, solide et durable, d'une nombreuse tribu dans ces parages. On peut aussi penser que Sainte-Marie, en y comprenant le Bourg-aux-Moines, son ancienne dépendance, en formait plutôt le centre que le Pornic actuel, d'origine, croit-on, plus récente que Sainte-Marie. — Ce sont toutefois, même à traiter comme hypothèses, fort difficiles matières que celles surtout de l'origine de ces localités et des autres de la contrée. Ce n'est, le plus souvent, que l'heureuse chance d'un document plus ancien qui fait attribuer à une localité son antériorité sur une autre. C'est ainsi que, si pas l'ombre même d'une brique, — à ma connaissance du moins, — n'a pu jusqu'ici confirmer l'opinion de ceux qui veulent voir dans Pornic une localité romaine et un port de ce temps, la grande quantité des monuments celtiques qui couvrent les deux rives de sa rade, peuvent aisément permettre de penser que ce lieu fut un des centres des populations préhistoriques de cette région, et ne fut jamais entièrement abandonné, jusqu'au jour où, choisi pour l'établissement d'un fort château, il prit la petite importance dont, la vogue des bains de mer aidant, il est loin d'être déchu.

On peut aussi se demander, au sujet de ces belles sépultures, d'où vinrent les matériaux employés à leur construction. On parle souvent à ce sujet de Noirmoutier. Pour les pierres de grès blanc, il est possible qu'elles en viennent, mais quant aux blocs de grès ferrugineux et de quartz, la côte pornicaise les a fournis aisément. Telle est du moins l'opinion des géologues que j'ai consultés. S'étendre ici longuement à ce sujet serait sortir de la pensée de ce compte rendu, mais on pourra lire à la suite une excellente note toute spéciale qu'a bien voulu me donner M. Paul Poirier, ingénieur civil des mines, à Nantes, dont la science n'a d'égale que l'obligeance.

Que serait-ce, s'il fallait aussi se lancer dans l'ethnographie de ces temps reculés et aborder les questions encore si confuses des Celtes, des Gaulois, des Germains, des Kimris, des Ibères, etc., ces peuples auxquels on fait depuis un siècle surtout danser de si terribles sarabandes ? Je laisse ce soin aux savants de profession et aux hardis. — Tout au plus, à l'époque romaine, pourrais-je vous montrer les peuples de cette région, le *pagus ratiatensis* (pays de Retz), désignés sous le nom d'*Anagnutes*, voisins à droite, si on regarde la Loire, des *Ambiliates*, et au sud..... j'allais dire des *Agesinates*, avec M. de la Fontenelle de Vaudoré, mais M. Benjamin Fillon m'arrête pour reporter ce petit peuple vers la Haute-Charente. En tous cas, on ne nous discute pas encore les *Anagnutes*, et on ne nie pas qu'ils n'occupassent une partie du Bas-Poitou. C'est beaucoup de pouvoir terminer un travail sur le sujet dont j'avais à rendre compte par une quasi-certitude. — Il n'en est pas en effet où les hypothèses soient plus nombreuses, les conjectures souvent plus étranges, les réactions plus fréquentes, opposant des opinions exagérées à d'autres qui ne l'étaient pas moins.

Oui, l'on ignore beaucoup encore dans l'étude, que longtemps encore selon nous, il sera modeste et prudent d'appeler le préhistorique. Ce n'est pas toutefois raison pour se décourager. Si l'on considère, en effet, qu'il a fallu vingt-cinq ans à peine pour nous livrer les lacustres, les cavernes à ossements, les grandes fouilles du Morbihan, celles de la Marne, les beaux travaux des Anglais, les musées du Danemark et de Saint-Germain, et les résultats considérables, si neufs et parfois si inattendus, auxquels on est arrivé en si peu de temps, il est aisé d'espérer que l'on n'est pas au bout des découvertes. Il y avait sur ces vieux temps obscurité presque complète, une assez vive lueur s'y projette maintenant, tâchons de l'augmenter, et, pour cela, fouillons, fouillons, et fouillons encore. Les beaux tumulus sont rares, il est vrai, et l'on ne rencontre pas partout les grottes d'Aurignac ou de la Madeleine, l'homme de Menton, les belles stations des lacs de Suisse, les alignements de Carnac ou la grotte de Gavr'inis, etc.,

etc., mais il n'est pour ainsi dire pas un dolmen, pas un menhir, si simples, si peu élevés soient-ils, qui ne puissent apporter leur petite pierre à l'édifice de nos connaissances.

SUPPLÉMENT

Et de quoi parlez-vous.....

.....Vous dont nous cherchons les lettres symboliques,

D'un passé sans mémoire incertaines reliques,

Mystères d'un vieux monde en mystères écrits ?

LAMARTINE (*Harmonies*):

Près d'un an s'était écoulé depuis la fouille que je viens de décrire au récit précédent, et je m'apprêtais à retourner prendre dans le joli Pornic mes quartiers de vacances, quand je reçus une lettre qui ne laissa pas que de m'intriguer et de piquer vivement ma curiosité. On m'y interrogeait sur la fouille du tumulus et l'on ajoutait avoir fait soi-même quelques découvertes qui renversaient des systèmes établis chez les archéologues en Angleterre, etc. — Cette lettre était signée A.-P. Skene. — Je répondis de suite à cet honorable étranger, lui donnant, outre les renseignements qu'il désirait, rendez-vous au milieu des dolmens, pour l'époque de mon prochain séjour à Pornic.

Voici ce qu'étant venu me chercher dès le lendemain de mon arrivée, M. Skene m'expliqua, chemin faisant vers les tumulus des Mousseaux. — D'une part, il était convaincu que ces trois tumulus n'avaient jamais été des tombeaux, mais qu'ils avaient

été élevés comme habitations des races primitives, et, d'après son calcul, les chambres, tant visibles qu'invisibles des trois tumulus, avaient pu contenir cinq cents personnes. En vain je lui représentai, et à diverses autres fois, que ces pauvres gens avaient dû, en ce cas, se trouver fort à l'étroit, jamais il n'en voulut démordre. Il était difficile, du reste, de trouver un discuteur plus poli et de meilleur ton. Par ailleurs, M. Skene me dit avoir remarqué sur une des pierres verticales du monument de la Croix certains dessins qui ressemblaient à des caractères mais qui, dans son opinion, étaient le produit de plantes qui, se collant contre cette pierre, avaient opéré ces désagréations trompeuses à première vue. Heureux de sa découverte, il se disposait à démolir les systèmes des gens de son pays qui, en pareil cas, voyaient le travail de la main de l'homme, au lieu de celui de la nature. Rendu bientôt sur place, j'observai avec une attention curieuse les marques creusées dans la pierre signalée par M. Skene, et me tins d'abord sur une prudente réserve, non sur la réalité des signes, mais sur leur origine. Il me paraissait bien singulier que des plantes eussent été si intelligentes que de former des caractères si réguliers, mais la nature nous confond si souvent, et l'erreur est si proche de la vraisemblance, que je crus sage, à mon retour des tumulus, de prier M. l'abbé Dominique, aimable et savant naturaliste, qui veut bien m'honorer de son amitié, d'aller lui-même visiter la pierre gravée, et de me donner son opinion. Elle fut catégorique : « L'action désorganisatrice d'une racine quelconque, me dit-il, ne saurait expliquer ces empreintes, eu égard surtout à leur forme et à la cohésion du conglomérat siliceux où elles sont tracées, — ces caractères ont été creusés intentionnellement par l'homme. » — Est-il besoin d'ajouter que tel fut l'avis, sans hésitation, de tous ceux que j'ai menés voir ces caractères ? On les a d'ailleurs sous les yeux et l'on peut juger l'opinion de M. Skene, qu'il a été seul à garder, tout en convenant qu'il ne pouvait découvrir quelle était la plante, ouvrier si adroit de ces caractères. Toutefois, je ne saurais trop remercier cet homme excellent, et sous beaucoup de rapports fort érudit,

de m'avoir signalé ces caractères. — Je puis penser que je les aurais découverts en revisitant le monument, mais enfin ils m'avaient échappé l'année précédente, soit que mon attention, insuffisamment éveillée à l'avance, eût été distraite, fatiguée d'ailleurs par l'étendue de cette fouille, comprenant cinq caveaux, et par l'obligation de la surveillance incessante des ouvriers, soit qu'au sortir de l'accumulation de pierres, de terre et de racines qui remplissaient le monument de la Croix, les parois de ce monument eussent eu besoin du travail postérieur du grand air et de la pluie, pour se débarrasser d'une certaine couche de terre et de poussière durcies et comme cimentées, qui devaient les recouvrir et ne former qu'un avec elles.

Examinons maintenant ces caractères, précisons-en l'intérêt et recherchons s'il est possible de leur trouver un sens. — Un savant archéologue, le docteur G. de Closmadeuc, a publié à Vannes, en 1873, ce qui a été dit jusqu'ici de plus complet sur la matière dont nous allons nous occuper un moment. Son ouvrage : *Sculptures lapidaires et signes gravés des dolmens dans le Morbihan*, ouvrage que notre aimable président de la Société Archéologique, M. Charles Marionneau, a bien voulu mettre à notre disposition, nous a été d'une extrême utilité, surtout pour la comparaison des signes des monuments morbihannais avec les nôtres. Trois, au moins, de nos signes, dont l'un désigné sous le nom de *pectiniforme* et l'autre sous celui de *pédiforme* par M. de Closmadeuc, se retrouvent dans les monuments du Morbihan, surtout au Mané-Lud. Cette similitude, en ôtant à la majorité de nos signes l'intérêt de la nouveauté, leur en donne par ailleurs un très-grand, en prouvant parenté de race et de langage entre les habitants de la côte bas-poitevine, qui commence à la gauche de l'embouchure de la Loire, et ceux de la côte morbihannaise. Considérons, en outre, pour nous rendre compte de l'importance relative de cette découverte : 1° que ce monument de Pornic est le premier de ce genre rencontré dans la Loire-Inférieure ; 2° que, dans le Morbihan même, les pierres, en dehors de celles de la grotte de Gavr'inis, portant des signes sculptés ou gravés,

sont fort peu nombreux, et nous ajouterons de suite qu'il n'en existe point dans les autres départements de la Bretagne, ni presque nulle part en France ; 3° que la roche portant ces caractères incisés, n'est point, comme dans les monuments du Morbihan, de granit, mais un grès ferrifère, ayant pu se prêter avec facilité à exprimer la pensée certaine du graveur ; 4° que ces signes, presque en entier si nets, confirment entièrement l'opinion que si les sculptures et gravures des dolmens ont pu être exécutées parfois comme simples ornements, fruits de la fantaisie, ils ont eu aussi plus d'une fois un sens précis et déterminé. — Nous ajoutons enfin que ces caractères sont forts beaux, deux ou trois légers détails sont seuls discutables, et, à ce sujet, nous dirons aussi que cette pierre a dû contenir plusieurs autres signes ; mais des accidents, le temps, l'usure, les ayant en partie dénaturés, nous n'en avons point tenu compte, tout en les indiquant légèrement dans notre dessin.

Ces caractères, — et ici nous parlons spécialement de ceux de notre pierre, — offrent quelques rapports difficiles à nier avec les caractères de l'écriture grecque ; on pourrait leur trouver de la similitude avec le *lambda*, le *pi*, l'*upsilon*, le *rho* et l'ancien *koppa*, et surtout son similaire phénicien et hébraïque (je tiens cette dernière note de M. Skene). Mais nous ne prétendons pas, pour cela, qu'il faille sérieusement y voir des caractères grecs ; — peut-être seulement serait-il permis de leur trouver des rapports réels et qui mériteraient l'attention avec les seize caractères qui se retrouvent à l'origine de presque toutes les langues. — L'Académie celtique, dont les mémoires contiennent beaucoup d'excellents documents trop oubliés, certains ouvrages anglais sur la numismatique et d'autres ouvrages ont donné en partie ces curieux alphabets, mais c'est surtout à Court de Gébelin, en son 3° volume du *Monde primitif*, que l'on peut renvoyer ceux que cette étude tentera. Il serait impossible ici d'essayer même l'esquisse d'un pareil travail, dont nous nous déclarons, d'ailleurs, incapable. On prétend généralement aujourd'hui que les caractères égyptiens et les plus anciens caractères grecs, sans parler des ca-

ractères étrusques, celtibériens, etc., sont tirés des caractères phéniciens ; pourquoi certains au moins des caractères des dolmens n'auraient-ils pas une même origine ? Les Phéniciens, on le sait, ont fréquenté nos côtes de bien bonne heure. — Plus de 1800 ans avant J.-C., ils formaient déjà au loin des colonies, et les besoins de leur industrie et de leur commerce leur faisaient franchir même les Colonnes d'Hercule ; mais déjà nous oublions que nous ne voulons pas nous occuper de ce problème ; il nous sera seulement permis de dire qu'après une étude assez attentive des monuments et de ce qui a été écrit à leur sujet par MM. de Closmadeuc, de Keranflech, etc., nous croyons pouvoir dire qu'il y a six genres ou espèces de signes, images ou caractères gravés dans les dolmens :

1° Ceux qui représentent fidèlement un objet avec son sens réel pour but ;

2° Ceux où le graveur a eu pour intention, en représentant également un objet avec exactitude, de lui attribuer un sens plus imagé, plus synthétique ;

3° et 4° Ceux qui, avec l'une ou l'autre des deux intentions ci-dessus, ont simplifié l'objet et l'ont réduit à quelques traits où il n'est pas toujours reconnaissable ;

(Nous n'admettons, sauf exception, sous ces quatre espèces, que les signes rencontrés chacun plusieurs fois).

5° Les signes que le graveur a créés au moment, n'en trouvant pas à l'avance, cherchant à rendre une idée par l'image d'un objet matériel, comme un pied pour peindre (peut-être ?) une course rapide, — ou par l'image d'un mouvement, comme un zig-zag, pour représenter une marche ambiguë ;

6° Les figures où il est difficile de voir autre chose que des ornements.

Les applications détaillées de ces divisions diverses nous mèneraient ici trop loin ; elles sont faciles à ceux qui, faute d'avoir pu étudier les pierres gravées des dolmens sur nature ou dans les musées qui ont recueilli des originaux ou des moulages, comme celui de Vannes, possèdent l'ouvrage de M. le Dr de Closmadeuc.

Plusieurs de ces signes avaient-ils opéré la seconde et définitive métamorphose habituelle à la plupart des anciennes langues, et après avoir passé du sens matériel au sens figuré, étaient-ils parvenus au sens phonétique? — Notre réponse prendra cette double forme : ce n'est pas impossible, mais c'est fort douteux ; — c'est fort douteux, mais ce n'est pas impossible.

Toutefois, le manque de liaisons de ces signes nous porterait plutôt, nous l'avouons, à la négative. Nous serions plutôt porté à penser qu'à un certain moment plusieurs de ces signes avaient pu recevoir des chefs, prêtres, devins ou sorciers, qui durent jouer chez nos premiers ancêtres d'une certaine autorité ou influence, un sens mystérieux, ainsi qu'il en était attribué aux seize *runes* des peuples scandinaves. Les caractères runiques, toutefois, sont ignorés avant le IV^e siècle de notre ère, selon M. Eichhoff (conférence à la Société de Numismatique, 23 mai 1873); et voir aussi, entre autres : *Essai sur l'origine des runes dans les Mélanges archéologiques et littéraires*, par M. Edelestand du Méril, Franck, 1850). Disons aussi que, bien que chaque caractère eût alors un sens complet, l'apparence alphabétique de ces caractères runiques est beaucoup plus complète et plus certaine que celle des dolmens, tout aspect figuratif en a disparu, l'hésitation n'est plus permise ; ces caractères sont des lettres, et s'ils n'en ont point encore précisément l'emploi, ils le prennent peu à peu, et l'on ne s'en étonne pas.

Cette matière des signes des dolmens comporterait encore quelques questions intéressantes, quelques problèmes à poser. Nous nous bornons à indiquer le plus difficile de ces problèmes : Pourquoi ces inscriptions ne se rencontrent-elles guère dans le Morbihan que sur les monuments de la côte, et point dans ceux du reste du département? pourquoi pas dans les monuments d'Ille-et-Vilaine, ni dans ceux des Côtes-du-Nord? pourquoi pas, et c'est là surtout que le problème est le plus étrange, pourquoi pas sur un seul monument du Finistère, si voisin, et dont les côtes possèdent aussi de nombreux monuments mégalithiques? Est-ce manque d'observation attentive? Hier encore, nous aurions

pu faire la même question pour notre département, — aujourd'hui elle n'est plus permise, et il est probable que d'autres découvertes du même genre y seront faites.

Quelques mots encore et nous passons à un autre sujet. Doit-on à jamais désespérer d'interpréter les figures des dolmens autres que les haches, les celtæ et quelques autres objets dont le sens ne saurait être que peu douteux, au moins comme représentation d'objets matériels? Tout en en reconnaissant l'immense difficulté, nous ne le pensons pas d'une manière aussi absolue que M. de Closmadeuc. Nos dolmens trouveront peut-être un jour leur Champollion, leur Oppert, leur Burnouf; la science doit toujours répugner au mot d'impossible, et quand on parcourt les beaux travaux de linguistique des savants illustres que nous citons, et ceux des L. Havet, des Michel Bréal, des Ponton d'Amécourt, des d'Arbois de Jubainville et autres érudits français, dignes émules des érudits allemands, on a quelque droit d'espérer qu'un jour l'un d'eux attachera son nom à la découverte de la langue des dolmens, et de ce que, sous une forme ou sous une autre, les peuples qui ont élevé ces dolmens ont voulu exprimer par leurs signes gravés. — Le jour où, en 1811, M. Renaud, d'Auray, fouillant le dolmen des Marchands à Lockmariaker, y découvrit des caractères gravés, genre d'observations inconnu jusqu'à lui (voir l'ouvrage déjà cité du Dr de Closmadeuc), il fit dans la science du préhistorique de nos contrées de l'Ouest, une découverte qu'aucune autre n'a effacée, qu'aucune autre, selon nous, n'a même égalée, et qu'on appréciera de plus en plus à mesure que de nouvelles pages de ce langage des anciens temps nous seront révélées.

Nous allons maintenant aborder un terrain non moins difficile, plus difficile même que le précédent, nous allons parler des pierres à bassins. Jusqu'à ce que des circonstances plus propices se présentent, de nouvelles fouilles dans le tumulus des Squelettes étant presque impossibles à exécuter, nous résolûmes de consacrer

quelques moments de nos vacances à la visite, nous pouvons presque dire à la recherche, sinon à la découverte de plusieurs des autres monuments celtiques de la contrée. Parmi ces monuments, l'un nous offrit un intérêt tout particulier. Situé à moitié chemin environ de Pornic à la Bernerie, un peu après la Joselière, il est demeuré jusqu'ici innommé : nous le désignerons sous le nom de *la Boutinardièrre*, du nom du hameau dont il est proche, et qui dépend de la commune du Clion. Ce monument se compose d'une magnifique pierre de grès blanc, formant table, supportée par sept à huit pierres peu élevées, ladite table ayant deux ou trois autres pierres en avant d'elle, et une quinzaine derrière, comme semées au milieu des ronces. Ce monument a dans son ensemble soixante-dix pas de tour ; situé à cent pas de la mer environ, au dessus d'un vallon étroit, dont les bords sont presque à pic, il domine toute la contrée à plusieurs lieues à la ronde, et l'on devrait croire qu'il est fort connu et fort visité des baigneurs de la Bernerie et de Pornic. Il n'en est rien cependant. Que voulez-vous, il n'est pas sur la grande route ; toute cette côte maritime depuis Mindin jusqu'à Bourgneuf, etc., dès que l'on s'éloigne à peine d'un kilomètre des stations balnéaires ou des gros bourgs, est presque aussi sauvage, plus sauvage même, bien probablement, qu'à l'époque des temps préhistoriques, les chars rapides, les chevaux piaffants ne sauraient l'aborder aisément.

En dehors de son aspect général, fort imposant, le monument de la Boutinardièrre offre au curieux, à l'archéologue, d'intéressants problèmes. Sa grande table de dolmen a une forme singulière, il est aisé de la comparer à une sorte d'autel long, avec deux bassins en avant l'un de l'autre ; bassins très-irréguliers, il est vrai, et simples produits de la nature, mais dont nous ne connaissons pas d'autre exemple aussi frappant. [Cette table a 3 mètres 60 cent. environ de long, sur 2 mètres 20 cent. de large, et une épaisseur variant de 1 mètre à 1 mètre 25 cent. Observons maintenant que, dans tout le reste de cette sorte d'enceinte de pierres dont se compose ce monument, il n'en paraît aucune ayant pu, comme celle-ci, servir de couverture de caveau funé-

raire. — Elles semblent, pour ainsi dire, ne servir que d'accompagnement à la grande. — Notons, enfin, qu'une de ces pierres, à l'extrémité du cercle, à l'opposite de la grande table, est creusée par la main de l'homme en forme de bassin long, rectangulaire. Toutes les probabilités sont, nous en convenons, pour que ce monument ait été en son entier recouvert d'un tumulus et qu'on n'y doive voir qu'une assez vaste nécropole. Il n'est pas toutefois sans laisser dans l'esprit quelque hésitation et, plus que bien d'autres, il inspire le désir d'y faire une fouille sérieuse et complète, tout en le respectant dans ses éléments principaux, ce qui est, selon nous, le premier et trop souvent oublié devoir du fouilleur.

En attendant cette fouille, qui se fera, je l'espère, quelque jour, — et peut-être même me sera-t-il donné de la pouvoir diriger, — je veux dire quelques mots de la pierre à bassin. — Elle a environ 1 mètre 65 cent. de longueur, sur 1 mètre 05 cent. de largeur et 35 cent. d'épaisseur. Le bassin a de 90 à 95 cent. de long sur 40 à 45 cent. de large et 10 cent. environ de profondeur. La nature de la roche (grès blanc tertiaire) permet que ce bassin ait été creusé par le métal ou par des outils de pierre. Mais il paraît peu probable que ce soit par le métal, car en ce cas la taille serait fort régulière et la forme du bassin bien équilatérale, ce qui n'est pas. Le travail, au contraire, semble avoir dû être assez pénible, et l'effet obtenu plutôt par des outils de pierre. Ce bassin diffère essentiellement par sa forme des bassins ovoïdes ou arrondis, dont il a surtout été parlé pour le pays guérandais et ayant pu servir d'égrugeoir à battre les grains, la lande, etc. — Sauf l'usure légère que donnent les variations de l'atmosphère à tout monument longtemps à l'air libre, ce bassin semble être demeuré tel ou à peu près qu'il sortit de l'outil de l'ouvrier. — Maintenant, pourquoi et comment cette pierre, incontestable celle-ci, — d'autres le sont, mais plusieurs sont discutées, — se trouve-t-elle en ce lieu? c'est un intéressant problème. On pourra penser qu'elle avait servi à quelque usage d'industrie agricole, avant d'être

employée dans le monument de la Boutinardière, mais, d'une part, elle ne porte plus, comme je l'ai dit, trace d'aucun usage de ce genre; de l'autre, on doit alors se demander pourquoi ceux qui s'en servaient s'en seraient dessaisis. Un pareil bloc, taillé à grande peine pour un usage domestique, eût été considéré par ses possesseurs comme un trésor dont ils ne devaient pas se séparer.

Observons à ce sujet que le lieu d'origine des grès blancs et jaunâtres qui forment la très-majeure partie de tous les monuments mégalithiques de la région pornicaise, est encore inconnu, ainsi qu'on le verra dans la note géologique de M. l'ingénieur Poirier. Sauf dans quelques constructions modernes, où ils proviennent de monuments mégalithiques détruits assez récemment, hélas! on ne les trouve employés que dans ce genre de monuments. Il est donc peu probable qu'en dehors des tombeaux ou monuments religieux, ou sacrés à un titre quelconque, les peuples du temps des dolmens aient employé à un usage civil et personnel ces pierres, dont le transport devait être fort pénible.

Si l'on admet, ce qui est le plus probable, que le monument de la Boutinardière ait été exclusivement funéraire, ce bassin a pu avoir divers usages : il a pu servir à contenir quelque eau lustrale pour le moment des funérailles, ou il a pu être employé dans l'intérieur de la sépulture pour conserver, ne fût-ce que de l'eau potable, pour lors des visites à la tombe et des repas funèbres, si ces derniers avaient lieu, ce qui n'est pas prouvé. — N'aurait-il pu recevoir le corps d'un enfant? — ou les ossements des anciens morts, que le devoir d'inhumer de nouveaux cadavres pouvait déposséder de leur gîte sur le sol? — On sait, c'est-à-dire les celticistes savent qu'en breton *laour* veut dire à la fois auge et tombeau. — Mais je dois faire observer de suite qu'aujourd'hui, moins que jamais, l'archéologie, qui s'enrichit tous les jours d'observations précises, ne doit pas se payer de mots ou se gonfler sérieusement d'hypothèses, sans craindre toujours pour cela d'en émettre. Or, nous le répétons, nous ne connaissons au fait, à peu près rien sur les funérailles de cette époque, et surtout

sur les rites qui pouvaient les accompagner, les usages qui pouvaient les suivre. — Les croyances religieuses des peuples des dolmens nous sont encore complètement inconnues. On peut seulement admettre comme une hypothèse plausible, surtout d'après ce grand soin que ces peuples donnaient aux sépultures, qu'ils n'étaient pas dépourvus de ces croyances, quelles qu'elles fussent. — Veut-on que ces croyances aient été accompagnées de quelques coutumes barbares? — La chose n'est pas prouvée, mais le contraire n'est pas démontré non plus, — ce bassin s'offre de lui-même à l'hypothèse.

Quant à ce que ce bassin ait été creusé depuis les temps proprement dits celtiques ou primitifs, il n'y faut guère songer. A quoi bon? Le monument de la Boutinardière est loin des maisons, et, en tous cas, une fois les métaux devenus en usage, leur emploi se ferait sentir dans ce bassin, dont la profondeur serait plus grande, et dont probablement les bords seraient à tranches plus vives et plus régulières.

Il ne faut pas non plus perdre de vue que, lors même que les Kimris et leurs druides eurent d'une façon ou d'une autre, à une époque qu'il ne s'agit pas ici de discuter, remplacé les populations de l'époque des dolmens, les nouvelles races conservèrent pour les constructions de leurs prédécesseurs une sorte de respect superstitieux, peut-être même empreint d'une certaine terreur sacrée. Sans cela, comment s'expliquer la conservation même après tant de siècles, d'un aussi grand nombre de monuments mégalithiques? Nous voyons les conciles, plusieurs siècles après l'établissement de la religion chrétienne, défendre le culte des pierres, des arbres et des fontaines. Il est donc peu probable que, même alors, et nous sommes déjà bien loin des temps préhistoriques, il fût venu à la pensée de personne d'aller creuser la pierre d'un dolmen pour un usage banal. Aujourd'hui encore ces lieux sont regardés pour hantés dans l'esprit d'un bon Finistérien ou d'un Morbihannais. On n'en voit guère sortir seul vers la brune, s'il a à passer devant un dolmen, un menhir ou une grotte des fées. Il emmène au moins un enfant, s'il ne trouve pas d'autre compagnon.

Admettons cependant que ce bassin soit de l'époque des mœurs et des croyances de la Gaule, telles que les rencontra César, il ne peut avoir été creusé à cette époque que dans un but funéraire ou religieux.

En tous cas et quelque opinion qu'on puisse s'en faire, cette pierre à bassin est un monument fort rare, et dont on devra désormais sérieusement tenir compte dans les discussions que ce genre de monuments soulèvera encore plus d'une fois.

Nous allons maintenant transporter nos lecteurs et le curieux à 12 ou 15 kilomètres d'un autre côté, et leur faire faire avec nous, mais rapidement, car nous ne voulons pas abuser de leur complaisance à nous suivre, une des plus belles mais des plus inconnues excursions archéologiques qu'on puisse faire dans notre département. — Le motif m'en avait été indiqué par un érudit aussi aimable que modeste, M. Georges Demangeat, qui n'eut qu'un seul tort, celui de ne pas écrire plus souvent; — mais il livrait du moins généreusement les trésors de sa science à qui désirait en profiter. M. Demangeat m'avait donc indiqué entre *Chauvé* et *Saint-Père-en-Retz*, non loin d'une ferme appelée *la Caillerie*, plusieurs monuments mégalithiques fort remarquables, l'un même fort extraordinaire, monuments qu'il avait rencontrés dans une des longues courses pédestres qu'il accomplissait souvent, semblable à ce vieux Arndt, l'explorateur des monuments runiques, dont le poète danois OElenschlœger nous a tracé une si originale silhouette. M. Demangeat m'avait fortement engagé à visiter ces monuments. Je m'y étais donc résolu pour ces vacances, mais on ne saurait croire la peine que j'eus à me renseigner exactement dans Pornic avant de pouvoir partir en toute sécurité d'atteindre mon but sans difficultés et sans errer dans ma marche; aussi crois-je devoir pour ceux qui voudront, à leur tour, accomplir cette excursion, les renseigner sur le chemin à suivre. De Pornic on se rend au Clion, du Clion à Chauvé, où l'on peut aller donner un coup d'œil dans l'église à

quelques bons vitraux modernes, consacrés à la vie légendaire de Saint-Martin de Tours; enfin l'on prend la très-belle route, peu ancienne, de Chauvé à Saint-Père-en-Retz. A 6 kilomètres environ, près du Bois-Joli, on trouve sur la droite une croix élevée en 1871; à 50 pas de là, sur la gauche, s'ouvre un chemin qui conduit, au bout d'un kilomètre, à la ferme de la Caillerie, appartenant à M^{me} Raboteau, de Pornic, et tenue depuis longtemps par la famille Leray. Il faut prendre ce chemin, et, vu la raideur de la montée, descendre de voiture. Celle-ci, du reste, peut, sans danger, parvenir jusqu'à la ferme où elle peut demeurer et vous attendre pour le retour. Arrivé là, il est utile de demander, c'est ce que nous fîmes, un jeune homme de la ferme qui puisse conduire aux monuments de la *Caillerie* et de la *Croterie*; ce dernier nom n'est pas d'une poésie extrême, mais il est probable, s'il n'a pas été dénaturé d'une étymologie plus ancienne, qu'il trouve son application en hiver.

Quatre monuments fort remarquables nous furent montrés dans le court espace d'à peine un kilomètre de circuit. Le premier, le plus commun, quoique le moins important peut-être, se nomme *la pierre Lomas*. C'est un beau menhir quadrangulaire, de 3 mètres 75 cent. de hauteur hors de terre, et d'environ 6 mètres de pourtour vers la base. Tout à côté est couchée une pierre moins grande. Pourquoi cette pierre? nous ne le savons, mais la plupart des monuments de cette contrée déroutent des notions reçues des monuments de la Bretagne. C'est ainsi qu'une pierre très-forte se rencontre aussi quelques cents pas plus loin, près de la pierre de la *Croterie*, autre pyramide à peu près égale comme proportions à la pierre Lomas, dont elle est comme la sœur jumelle. — Assez près on nous fit voir dans le champ d'un nommé Padioleau, laboureur à la *Croterie*, une magnifique table de dolmen, qui par son poids énorme a dû écraser ses soutiens, devenus complètement invisibles. Elle a dans les deux sens les plus mesurables 4 mètres 50 c., sur 3 mètres 90 c. Son périmètre total est d'environ 13 mètres (près de 40 pieds). Son épaisseur visible est de 1 mètre 20 c., à 1 mètre 50 c. (4 à 5

pieds). Entourée de ronces et d'ajoncs, plongeant en quelque sorte dans la terre, il est difficile de se rendre compte si, bien dégagée, on apercevrait encore quelques vestiges de ses supports.

A cinquante pas, enfin, de cet énorme monolithe, nous nous trouvions en face d'un des plus surprenants et plus impressionnants monuments mégalithiques que nous ayons jamais vus. — Qu'on se figure trois pierres énormes de 15 à 17 pieds de long, sur 5 à 7 de large et 3 à 5 d'épaisseur, séparées par 1 ou 2 pieds tout au plus. La première et la troisième sont à plat ; celle du milieu forme demi-dolmen, elle a sans doute écrasé ses autres supports, et il est probable que sous les deux autres pierres on retrouverait également les leurs. — Que furent ces monuments ? Trois tombes isolées ? Mais jamais nous n'avons vu pareille disposition. Les restes d'une allée ? C'est possible, mais, en ce cas, gigantesque, et telle que nous doutons qu'il en existe ailleurs, formée de matériaux semblables. — Puis, où conduisait-elle ? Plus loin, nulle trace de chambre ou caveau. Tel qu'il est, ce monument, qu'il serait si désirable de pouvoir fouiller, donne l'idée de la tombe de trois géants, de trois Adamastor, de trois des quatre fils Aymon.

Il existe dans la commune de Fargues (Lot-et-Garonne) une allée couverte, connue sous le nom de *lit* ou de *tombeau* de *Gargantua*. Ce nom nous conviendrait encore, au moins pour un de ces monolithes, — et il ne serait point aussi étrange de le lui attribuer qu'on pourrait le croire. — Nous sommes ici dans l'ancien duché de Retz ; or, Gargantua l'a parcouru il y a bien longtemps, si l'on en croit des traditions qui tendent sans doute à disparaître, mais qu'y recueillit, au commencement de ce siècle, M. Thomas de Saint-Mars, qui les publia dans les *Mémoires de l'Académie celtique* (Tome v, p. 392). Gargantua, dans ses voyages dans le duché, ne se montrait pas méchant, pourvu qu'il trouvât de quoi satisfaire son colossal appétit ; sur ce point il était intraitable. Il portait dans ses poches presque tous les gens nécessaires à son service, et ne les sortait qu'au moment utile. Seul, son principal intendant, un démon familier, qu'il nommait son

drôle, ayant un peu corrompu son nom du danois *troll*, qui signifie diable, le suivait à pied, s'écartant du reste à droite et à gauche dans le pays, pour recueillir les provisions nécessaires aux repas de son maître. Un bœuf rôti, quelques veaux, moutons et cochons : tel était l'ordinaire de Gargantua. Une fois à table, et en disposition, il recevait dans sa large bouche les morceaux introduits par un de ses gens, monté sur cette table. Une barrique lui servait à la fois de verre et de bouteille, il en vidait une douzaine à chaque repas, quelquefois même il avalait la barrique par distraction, ou par gloutonnerie, et dans ce cas il éprouvait de telles douleurs d'entrailles qu'il jetait des cris affreux jusqu'à la fin de sa digestion ; tous les habitants du pays fuyaient alors à la ronde, et il arriva que plusieurs fois beaucoup ne revinrent pas. Certaines parties du pays s'en aperçoivent encore, leur population n'a pu remonter le courant, elles sont demeurées presque désertes. — Que si au lieu de voir le tombeau de Gargantua dans le monument que nous avons décrit, l'imagination se plaisait à y retrouver le lieu d'un des festins qu'il aurait faits dans la contrée de Retz, il ne s'en saurait trouver de plus convenable, et l'on pourrait même faire dîner près de cet illustre géant, dont Rabelais nous a raconté l'immortelle histoire, son non moins illustre fils Pantagruel, roi des Dipsodes.

Tous ces monuments que nous venons de décrire, et d'autres encore voisins, et dont plusieurs malheureusement récemment brisés par le grossier vandalisme de maçons constructeurs, sont, sauf quelques rares exceptions peut-être, en grès tertiaire, d'un blanc grisâtre, à gros grain. — Nous n'y avons point remarqué les grès blancs et jaunâtres, à grain plus fin, employés dans les tumulus de Pornic. C'est une roche très-dure, et dont le gisement n'est pas d'origine encore bien déterminée. Nous renvoyons pour ces détails géologiques aux notes qui suivront ce travail, et spécialement au rapport de M. P. Poirier.

D'autres monuments mégalithiques furent encore, pendant les vacances de 1876, l'objet de visites de ma part. De nouveaux et précieux renseignements me furent aussi donnés sur plusieurs

autres monuments, menhirs, dolmens, tumulus, etc., que j'espère pouvoir visiter dans deux ou trois campagnes. Un caveau, privé de sa table de couverture, fut même fouillé par M. Marionneau et moi, à Gourmalon, près de la future chapelle qui doit s'élever en cet endroit ; sans nous avoir donné de mobilier funèbre, il mériterait au moins un paragraphe de description. Je crois cependant, sauf quelques indications que je donnerai dans la légende de la planche première, au sujet de la carte de la région pornicaise, devoir remettre à entretenir le public de tous ces monuments, que j'aie pu en faire une étude suffisamment soigneuse et complète, et que je puisse l'accompagner de dessins. Si les facilités me sont données de fouiller quelques-uns des plus importants, j'ai droit de compter assez sur l'inconnu pour espérer que le nouveau travail que je me propose sera écouté aussi et lu avec indulgence.

PIÈCES COMPLÉMENTAIRES

- Nous pensons qu'après avoir pris connaissance de notre travail personnel, plusieurs de nos lecteurs aimeront aussi à lire, et ne le feront pas sans profit, les rapports anatomiques et géologiques relatifs aux fouilles qui précèdent. — Dus à la science et à la plume exercée de MM. les docteurs C. Paris, O. Leroy, Th. Laënnec et Albert Malherbe pour la partie anatomique ; Paul Poirier, l'abbé Dominique et le docteur Dufour pour la géologie, ces rapports ont été faits avec la plus courtoise complaisance sur notre demande expresse, et nous en manifestons ici toute notre reconnaissance à leurs auteurs.

Rapport de MM. les Drs Paris (de Paris) et Leroy (de Pornic).

M. le docteur Paris, membre de la Société anthropologique de Paris, s'étant trouvé par une bonne fortune pour moi passer à

Pornic les vacances de 1875, suivit les fouilles avec un vif intérêt, et M. le docteur Leroy, successeur de M. le docteur Trochon, à Pornic, trouva aussi au milieu de ses nombreuses occupations des moments pour venir le plus souvent qu'il lui fut possible m'encourager de ses bonnes visites. — Inutile de dire que, comme le spécialiste se retrouve toujours, MM. les docteurs Paris et Leroy s'intéressèrent surtout à la découverte des ossements. L'occasion ne leur avait jamais été offerte d'en voir retirer de la terre de si anciens, et quand je demandai à leur science complaisante de vouloir bien les déterminer et les classer, ils le trouvèrent naturel, tout en m'avouant que, privés de tout secours de comparaison, ils ne m'offriraient leur travail, qui fut plus spécialement rédigé par M. le docteur Leroy, que comme un à peu près révisable dans quelques détails.

Aussi ce fut avec leur assentiment que, de retour à Nantes, je demandai un travail plus complet à MM. le docteur Laënnec, celui-ci aujourd'hui directeur de l'Hôtel-Dieu, et A. Malherbe, chef des travaux anatomiques au même établissement. Ce travail, dans lequel les deux savants docteurs dont s'honore la ville de Nantes rendent pleine justice à celui de MM. Paris et Leroy, étant beaucoup plus développé, rend inutile à donner pour la classification et la désignation des pièces le travail des premiers docteurs ; mais je donnerai cependant de celui-ci le préambule fort intéressant pour les considérations générales. — Après voir dit quelques mots des fouilles, des ossements qui y furent trouvés et de l'acceptation qu'il voulut bien faire de les étudier, M. le docteur Leroy continue ainsi :

« Il importait de reconnaître et de classer sur place ces débris
» très-fragiles et qu'un accident pouvait soustraire à l'examen ul-
» térieur d'hommes compétents, afin d'affirmer une découverte
» qui peut contribuer à jeter un peu de lumière sur l'obscurité
» dont sont entourés les temps préhistoriques. — L'absence de
» squelettes comme point de comparaison rendait bien difficile le
» travail que je voulais entreprendre, mais l'érudition profonde de
» M. le docteur Paris me fut un secours précieux et je lui sais

» beaucoup de gré de la complaisance qu'il apporta à ce travail
» un peu long. — Il appartient à des hommes compétents de
» rectifier les erreurs que nous avons pu commettre ; mais qu'ils
» veuillent bien considérer les difficultés de notre tâche et être
» indulgents pour des hommes qui voulaient non pas faire de la
» science, mais dresser en quelque sorte le procès-verbal indis-
» cutable d'une découverte intéressante.

» Nous avons pu déterminer un certain nombre de fragments
» et établir qu'ils appartenaient au moins à deux individus de force
» différente, mais tous deux adultes, car les apophyses sont
» soudées.

» Dans les os les plus gros, les points d'insertion musculaire
» étaient assez marqués pour nous faire penser que leur propriétaire
» était très-robuste, tandis que la gracilité des plus petits pouvait
» faire supposer qu'ils avaient appartenu à une femme. — Mais ce
» sont de pures hypothèses. »

Suit la description sommaire des ossements. Je me borne à en citer ce paragraphe : « Le 3^e caveau n'a donné qu'un fragment d'os temporal et des débris d'os long. » — MM. Laënnec et Malherbe ont simplement désigné ces ossements : « Fragments non déterminés. » (N^o 14 de leur rapport.)

Rapport de MM. les Drs Th. Laënnec et Albert Malherbe sur les ossements du tumulus des Trois Squelettes. (Ce rapport a été rédigé par M. le Dr A. Malherbe.)

« Les ossements qui nous ont été remis à M. Laënnec et à moi étaient enveloppés en paquets séparés ; nous avons respecté cette division et nous nous sommes bornés à vérifier la nomenclature écrite au crayon dans l'intérieur de chaque paquet par M. le docteur Leroy.

Avant d'entrer dans la nomenclature des diverses pièces, qu'on me permette de donner le résultat général.

Presque tous ces os sont incontestablement des ossements hu-

maines. Ils sont très-friables, ce qui démontre que la matière organique du tissu osseux a été à peu près complètement détruite pendant le long séjour de ces os dans la terre.

Nous avons pensé qu'une ou deux pièces n'étaient pas des ossements humains ; un des fragments d'os long nous a fait penser à un os d'oiseau, en nous fondant sur le diamètre très-considérable du canal médullaire.

Parmi les os humains il y en a incontestablement de plusieurs sujets. Certains de ces os ont dû appartenir à un homme d'assez belle force, sans cependant dépasser notablement le volume des os d'un squelette contemporain ayant appartenu à un homme d'une peu haute stature.

D'autres plus petits, plus grêles, ont pu appartenir à un sujet plus faible, probablement adulte. Il nous est, ainsi qu'à nos honorables confrères qui ont les premiers examinés ces pièces, impossible de dire si ce squelette était celui d'une femme ou d'un sujet peu vigoureux. Cependant si l'on réfléchit que ces os semblent ceux d'un sujet adulte et sont très-notablement moins volumineux que ceux du sujet fort, on peut être tenté de croire qu'ils ont appartenu à une femme. Il est toutefois impossible de rien affirmer.

Un fragment d'os long, extrémité supérieure d'un cubitus, nous a semblé, après une comparaison minutieuse, presque identique avec le cubitus d'un enfant de cinq ans environ.

Ainsi donc trois sujets : 1° homme fort, 2° homme faible ou femme, 3° enfant de quatre à six ans.

Voici maintenant les résultats que nous a donnés l'examen minutieux des divers fragments contenus dans les paquets. (Nous avons cru remplir de notre mieux la mission qui nous était confiée en numérotant soigneusement les paquets et en étiquetant la plupart des fragments qui nous ont paru susceptibles d'une détermination précise).

PAQUET N° 1. — N° 1, fragment de la moitié gauche de l'os frontal, comprenant la bosse frontale gauche, l'apophyse orbi-

taire externe et une petite partie de la voûte de l'orbite. — N° 2, fragment de l'os frontal du côté droit ; voûte de l'orbite contenant l'échancrure sus-orbitaire. — N° 3, fragment pouvant s'adapter exactement au précédent et comprenant l'apophyse orbitaire externe du frontal droit, une petite partie de la grande aile du sphénoïde et l'angle supérieur de l'os malaire.

PAQUET N° 2. — N° 1, portion du frontal (côté droit), reconnaissable sur la table externe à la présence de la bosse frontale, et sur la table interne à la présence de la crête qui continue en avant la gouttière du sinus longitudinal supérieur. — N°s 2, 2^{bis}, 2^{ter}, trois fragments s'adaptant exactement les uns aux autres, appartenant à l'occipital et comprenant : la protubérance occipitale interne et la croix formée par la rencontre du sinus longitudinal avec les sinus latéraux, principalement la gouttière du sinus latéral gauche. — N° 3, fragment du bord inférieur d'un pariétal. — N° 4, fragment de sphénoïde appartenant à la grande aile gauche, comprenant la gouttière du tendon du muscle temporal et le commencement de la facette répondant à la fosse zygomatique. — N° 5, fragment du frontal (du côté gauche) échancrure sus-orbitaire. — N° 6, fragments de frontal (?). — N° 7, fragment d'un os pariétal et portion de la suture sagittale (?). — Plus beaucoup de fragments des os plats du crâne que nous n'avons pu déterminer exactement, et deux fragments d'os spongieux de provenance douteuse (os courts ou épiphyses d'os long).

PAQUET N° 3. — N° 1, fragment de l'os iliaque droit, reconnaissable à l'existence des épines iliaques antérieure et supérieure, antérieure et inférieure d'une portion de la surface *auriculaire* destinée à l'articulation sacro-iliaque et de la ligne de démarcation du détroit supérieur.

PAQUET N° 4. — Fragments d'os longs, tibia (??).

PAQUET N° 5. — Fragment de l'extrémité inférieure de l'humérus gauche (sujet robuste).

PAQUET N° 6. — Deux fragments du temporal qui peuvent s'adapter exactement et qui comprennent la pyramide et la portion mastoïdienne de l'os.

PAQUET N° 7. — Fragment considérable de la première pièce du sacrum.

PAQUET N° 8. — Deux vertèbres cervicales, dont l'une est la troisième, quatrième ou cinquième, l'autre la sixième ou septième ; un fragment de vertèbre dorsale, et un fragment de vertèbre lombaire.

PAQUET N° 9. — N° 1, fragment du temporal gauche ; cavité glénoïde, plafond du conduit auditif externe. — Nombreux fragments d'os plats du crâne.

PAQUET N° 10. — N° 1, fragment inférieur du fémur (gauche ?), sujet robuste. — N° 2, fragment de l'extrémité inférieure d'un tibia. — N° 3, fragment d'un os long d'oiseau (probablement). — N° 4, extrémité inférieure d'un péroné (malléole externe). — Beaucoup de fragments d'os courts du pied et divers, inclassables.

PAQUET N° 11. — N° 1, fragment de la diaphyse du fémur. — N° 2, fragment du calcanéum gauche. — Plusieurs fragments d'os humains, courts ou longs, impossibles à déterminer.

PAQUET N° 12. — Extrémité inférieure du fémur droit (sujet fort).

PAQUET N° 13. — Deux extrémités inférieures de tibia, semblant appartenir à deux sujets de force inégale.

PAQUET N° 14. — Fragments non déterminés.

PAQUET N° 15. — Fragments de côtes.

PAQUET N° 16. — N° 1, symphise du pubis, côté gauche (homme). — N° 2, pubis (femme ?).

PAQUET N° 17. — Fémur gauche, extrémité supérieure, sujet adulte (femme ?).

PAQUET N° 18. — N°s 1, 2 et 3, fragments d'os iliaque. — N° 4, fragments d'origine douteuse. — N° 5, extrémité d'os long (fémur ??)

PAQUET N° 19. — Calcaneum gauche (fragment).

PAQUET N° 20. — Premier cunéiforme du pied gauche (sujet faible).

PAQUET N° 21. — Fragment de la crête iliaque.

PAQUET N° 22. — Clavicule (fragment).

PAQUET N° 23. — Tête de fémur.

PAQUET N° 24. — Extrémité supérieure d'un tibia.

PAQUET N° 25. — Fragments d'os courts (tarse ?)

PAQUET N° 26. — Fragment comprenant la partie supérieure du cubitus droit d'un enfant de quatre à six ans.

Si l'on compare les résultats obtenus par M. Laënnec et par moi avec ceux annoncés par nos honorables confrères, MM. Leroy et Paris, on voit que nos appréciations sont à peu près les mêmes. — Nous avons pu cependant, en comparant les os à examiner avec d'autres os entiers (ce que nos confrères n'avaient pas pu faire), déterminer un plus grand nombre de fragments. Il a fallu à MM. Leroy et Paris une science anatomique profonde pour arriver, sans terme de comparaison, à en classer la plupart.

Tels sont les résultats obtenus par MM. Laënnec et par moi pour le classement des os qui nous ont été soumis; quant au temps immense que ces os ont dû passer sous la terre, c'est un sujet que nous n'aborderons point, n'étant point compétents. »

Nantes, le 6 mars 1876.

D^r THÉOPHILE LAENNEC. — D^r A. MALHERBE.

Note de M. Paul Poirier, ingénieur civil des mines, relativement à la géologie des grandes pierres qui constituent l'architecture des dolmens du pays pornicais.

« Les pierres qui forment les monuments antéhistoriques du pays de Retz ne sont point les produits d'une extraction dans des terrains massifs. Ce sont des blocs bruts dont la forme est celle que la nature leur a donnée. Ils peuvent être classés ainsi :

1° Grès blancs et jaunâtres de grande dimension, les uns à grains fins, d'autres à grains moyens, d'autres encore poudingui-formes. — Quelques-uns offrent des formes bizarres qui, à n'en pas douter, ne peuvent être que des jeux de la nature.

2° Des grès rouges ferrifères, à grains fins, moyens et poudingui-formes.

3° Des blocs de quartz blanc, d'une grande dimension.

4° Accidentellement de grandes tables de schiste micacé.

Tous ont été trouvés par ceux qui les ont employés sur le sol même, ou dans des sables à peu de profondeur, ou encore sur les côtes.

Les grès rouges ferrifères et les blocs de quartz blanc proviennent, certainement, de peu de distance. — Tout ce pays est formé de schistes cristallins surmicacés en couches peu redressées pour la partie sud, passant aux gneiss de diverses natures, vers le nord, en s'approchant de la Loire. — D'innombrables filons de quartz de toute épaisseur traversent ces terrains cristallins dans toutes les directions. — Les têtes de ces filons, lorsque la roche encaissante a été altérée, soit par l'action des flots, sur les côtes, soit par les influences atmosphériques, dans l'intérieur des terres, gisent sur le sol, détachées en gros blocs, souvent d'un blanc très-pur. Telle est donc bien certainement l'origine des blocs de quartz de ces monuments.

La surface de toute cette formation cristalline présentait à l'époque tertiaire un grand nombre de dépressions de toutes dimensions qui ont été remplies à cette époque par des sables de diverses grosseurs, depuis les plus fins jusqu'aux plus grossiers ; les uns purs, les autres argileux, mais tous fortement colorés, jaunes, rougeâtres et très-rouges, formant même un véritable minéral de fer, mais très-siliceux.

Tous offrent dans leur partie supérieure une couche en rognons d'un véritable grès ferrifère compact et dur, d'une épaisseur qui varie de deux ou trois centimètres jusqu'à 0,40 centimètres, — 0,50 centimètres. On en trouve un ensemble bien caractérisé à la pointe est de la Bernerie.

Il en résulte, sur toute la surface du pays, des dépôts formant cuvette. Les uns n'ont qu'une ou plusieurs dizaines de mètres d'étendue, comme celui de Gourmalon, près le chalet Crucy-de-Vaux ; d'autres plusieurs centaines de mètres, comme celui de la Bernerie. Il est évident que la plage de sable qui fait le mérite de cette localité est due à la destruction de ce dépôt, et qu'il a dû rester sur place de nombreux blocs des grès ferrifères qu'il renfermait.

La côte de Saint-Michel paraîtrait avoir été dans les mêmes conditions que celle de la Bernerie. En effet, l'église de Saint-Brévin, dont la reconstruction remonte à 1650, offre, en grand nombre, ces grès ferrifères. Tout le cordon qui couronne le sous-bassement, les piliers de l'abside sont entièrement formés de ces grès taillés, et les arêtes des piliers de la façade sont aussi en même grès. — M. le curé de cette église affirme que ces grès proviennent de la côte de Saint-Michel, mais il ajoute que l'on n'en trouve plus ; ce qui est facile à concevoir par l'envahissement des dunes.

Nous avons constaté des dépôts isolés de ces sables, — à Gourmalon, — au Clion, près le château de la cure, — sur la route du Clion à Chauvé ; ces sables, à la partie supérieure, passent à un véritable grès solide. A Chauvé, en sortant du bourg pour se rendre au Clion, on trouve des dalles solides, d'une certaine dimension, dans ces sables. — Entre Saint-Michel et Saint-Brévin, à Priigny, etc., il y a encore de ces dépôts.

L'exposé qui précède ne peut laisser de doutes sur la présence des blocs de quartz et des grès ferrifères dans le voisinage des lieux où ils ont été employés.

En ce qui concerne les grès blancs et blancs jaunâtres, il est plus difficile de démontrer qu'ils sont d'une provenance aussi voisine. — Nous n'avons rencontré nulle part de sables blancs ailleurs qu'à Arthon. Dans ces sables et à la surface des terrains tourbeux qui les couvrent, on trouve des blocs, en général aplatis, de grès silicéocalcaire d'une très-grande dureté, de un à deux pieds de dimension. Il a pu y en avoir de dimensions plus

grandes ; mais il n'est pas encore certain que ce puisse être là le gisement. — On signale à Chéméré, à 50 ou 60 mètres de la gare, des grès blancs et jaunâtres à petits et gros grains. Il serait intéressant de les visiter.

M. Dubuisson, dans son intéressant catalogue de la collection des roches du département (Nantes, impr. de Mellinet, 1830), signale dans nombre d'endroits de la Loire-Inférieure des grès dont la description se rapporterait bien à ceux des monuments. — Il signale surtout Remouillé (près Aigrefeuille) comme offrant un entassement de ces grès.

D'autre part, M. Bureau, dans le volume de l'*Association française de 1876*, page 1337, paragraphe 5, dit : « On trouve, en » effet, des traces manifestes d'un vaste courant de l'est à l'ouest. » Sa violence et sa durée furent telles qu'il enleva la plus grande » partie des dépôts crétacés, éocène et miocène, n'en laissant » que des lambeaux dans les dépressions des terrains sous- » jacents. — On rencontre aujourd'hui, près de Remouillé et de » Pornic, des coquilles et des polypiers crétacés roulés et trans- » portés par les eaux de la période diluvienne. »

Ces grès de Remouillé sont-ils identiques à ceux des monuments ? Le courant en aurait-il entraîné quelques-uns qui seraient restés épars dans le pays ? — ou bien ces anciens peuples seraient-ils allés les chercher jusqu'à Remouillé ? — On signale aussi de ces grès à Saint-Etienne-de-Montluc, mais sur la rive droite de la Loire.

Enfin, si on interroge les gens du pays sur le lieu d'origine de ces gros blocs de grès, ils répondent presque tous « Noirmoutier ». — Nous n'avons pu visiter cette île, par conséquent nous ne pouvons rien en dire ; mais on pourrait bien admettre cette opinion, si la description géologique de cette île, faite par M. F. Piet, page 201 et 303 de son ouvrage, est exacte. — Il signale les roches du Pe-lavé, du bois de la Chaise et de Lob comme des grès quartzeux et des poudingues.

*Note sur cette même géologie, par M. l'abbé Dominique
(de Nantes).*

« Les pierres principales dont se composent les monuments des Mousseaux sont toutes étrangères aux terrains sous-jacents. Je ne m'occuperai point des pierres plus petites dont on s'est servi pour obstruer les interstices des blocs énormes ou pour les assujétir et les immobiliser ; elles ne nous présenteraient d'autres caractères que celui des cailloux roulés qui couvrent encore actuellement les plages, ou des roches granitiques qui forment la côte voisine.

Parmi ces pierres principales, les unes proviennent indubitablement de gisements éloignés. Ce sont les grès quartzeux blancs (quarzite), d'aspect saccharoïde, de texture assez compacte et assez dure pour défier le marteau du minéralogiste (hélas ! non, excellent abbé). — Est-il exact, comme l'affirme M. Carou dans son *Histoire de Pornic*, que l'on trouve à Noirmoutier des roches de cette nature ? Nous n'avons pu le vérifier.

Une deuxième sorte de pierres nous offre une sorte de poudingue formée d'une gangue ferrugineuse passant du rouge brun au rouge vif et empâtant tantôt un sable siliceux, tantôt des fragments de mica-schiste, de feldspath, de péridot et autres minéraux, parfois des rognons de quartz hyalin de dimensions variées, quelquefois énormes, dont le bloc de droite, à l'entrée du souterrain le plus rapproché de la ville (monument de la Croix) est un curieux spécimen. C'est sur une vaste plaque triangulaire de cette poudingue que se remarquent cinq signes.....

Il ne nous paraît pas prouvé que ces fragments de poudingue aient été extraits fort loin de Pornic. Nous trouvons des terrains similaires vers le sud, à la Bernerie, et au nord à Préfailles. C'est en traversant des couches de cette nature que l'eau martiale qu'on y boit se charge de ses principes minéraux. Ne connaissant pas l'état de nos côtes à l'époque de l'érection de ces dolmens et avant que l'action érosive de la mer n'ait détruit une partie peut-être

considérable des falaises, avec les filons qui y affleuraient, nous ne pouvons établir une opinion sur le point d'où elles ont été extraites.

En troisième lieu, nous remarquons des blocs énormes de quartz hyalin, souvent fort pur, enlevés soit à des galets de dimension colossale, comme l'indiquent leurs surfaces polies par l'action des vagues, soit à des filons traversant les roches primitives voisines, comme le font présumer leur structure stratifiée et les lambeaux de mica et de feldspath qui y adhèrent.

Observons en terminant que les architectes de ces monuments ont disposé ces diverses sortes de roches avec une intention évidente de décoration et de symétrie. Tantôt nous voyons à l'entrée d'un souterrain deux blocs de quartz éclatants de blancheur, tantôt à l'orifice d'un autre, un gigantesque bloc de la même substance suspendu sur notre tête. Ordinairement aussi, une pierre rouge fait vis-à-vis à une pierre rouge, et un quartier de quarzite a pour pendant un quartier semblable. — Mais cette remarque rentre dans le ressort de l'art, et nous fait presque sortir des limites purement scientifiques de cette note. »

D'une note postérieure de M. l'abbé Dominique j'extrais encore ceci : « La pierre rouge est positivement une brèche quartzeuse à ciment de fer hydroxidé rubigineux. On la trouve encore sur le rivage de la Bernerie, comme je le soupçonnais. — Les pierres blanches sont bien des grès quartzeux de diverses variétés. »

L'abbé DOMINIQUE.

L'occasion m'en étant donnée, je ne quitterai point M. l'abbé Dominique sans citer quelques beaux vers d'une poésie qu'il a bien voulu me dédier, intitulée *Aux pieds d'un dolmen*.

.....

Mon âme interrogeait la majesté muette
De ces blocs dont aucun n'a trahi son secret.
Quel siècle reculé vit se dresser leur tête,
C'est comme un mystère sacré !

Lieux profanes ou saints, autels ou mausolées,
Nul n'a pu déchirer le voile de leurs fronts !
Leurs entrailles, en vain nous les avons fouillées ;
Leur histoire, nous l'ignorons !

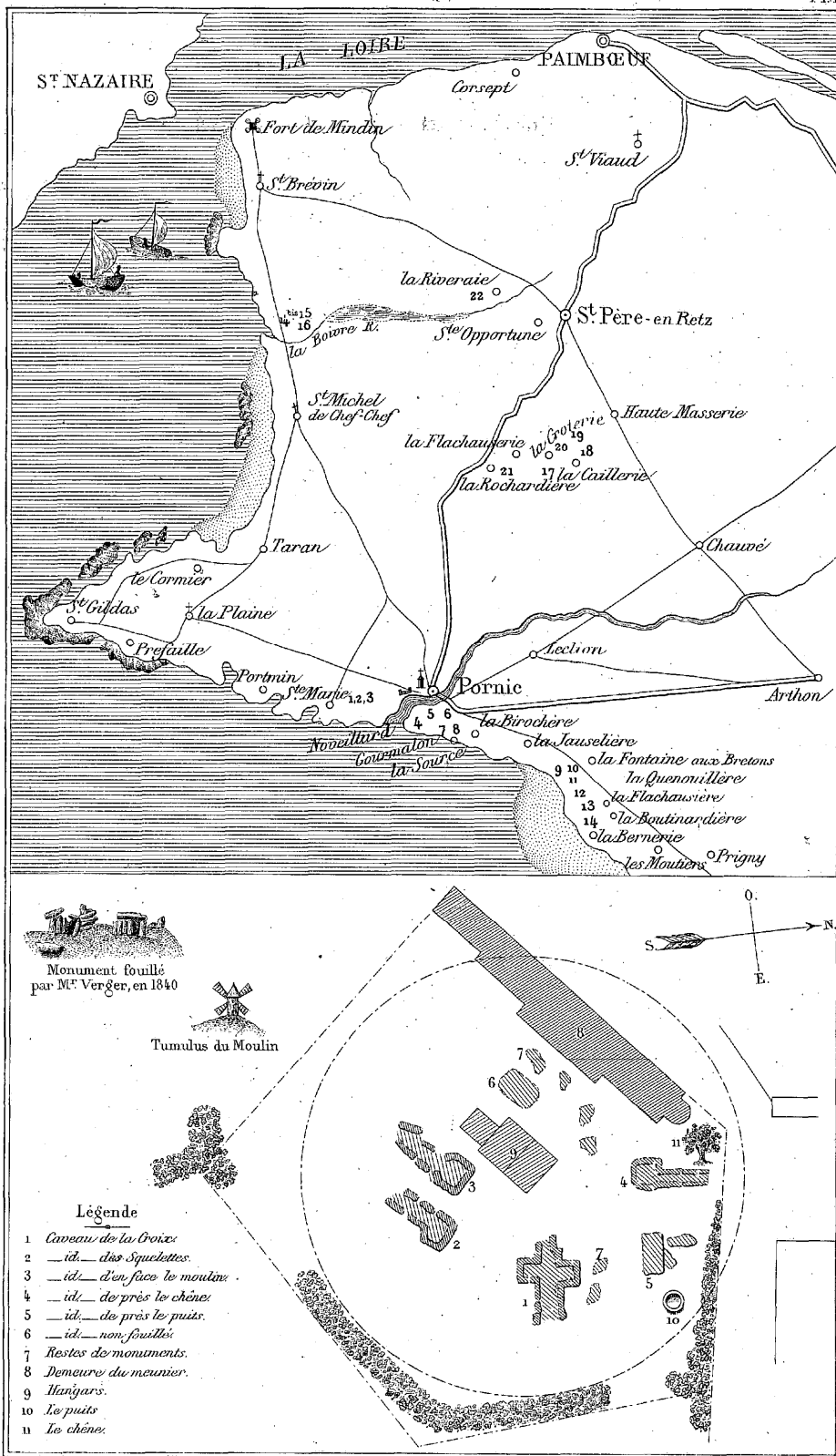
Courage, cependant, soldats de la science,
Nobles cœurs étrangers au découragement !
Peut-être, sur vos pas, la vérité s'avance,
Et brillera dans un moment !

Alors vous nous direz qui furent nos ancêtres,
Quels sons mystérieux articulaient leurs voix,
A quels dieux inconnus sacrifiaient leurs prêtres,
Quels étaient leurs chefs et leurs lois.

Vous peindrez à nos yeux ces étranges peuplades
Aux haches de silex, — mythes au sens caché ;
Ces enfants des Titans, qui, nouveaux Encelades,
Entassaient rocher sur rocher !

Aux deux excellentes notes de MM. P. Poirier et l'abbé Dominique j'ajoute que M. Goupilleau, grand propriétaire dans le pays de Saint-Michel et de Saint-Brévin, et principal créateur des beaux bois de pin qui bientôt feront presque rivaliser cette côte avec celle d'Arcachon, m'a dit que sur les bords de la vallée de la Boivre, près du village de la Maillardière, il existait deux carrières de grès blanc-gris, avec beaucoup de mica, en exploitation. Une de ces carrières lui appartient. — Les pierres de ces carrières ainsi que celles de plusieurs autres carrières du pays, de diverses natures, ont été assez récemment employées à la chaussée avec écluse construite sur la rivière de Boivre entre Saint-Michel et Saint-Brévin. Il serait donc intéressant que nos archéo-géologues étudiassent ces carrières et cette jetée.

M. le docteur Dufour, directeur de l'Ecole des sciences et lettres de Nantes, professeur de géologie et de minéralogie, a bien voulu me donner une note sur la nature des objets renfermés dans les caveaux du tumulus. — J'ai déjà cité au cours de ces récits plusieurs de ces appréciations, je n'ai plus qu'à ajouter celle-ci : « Quant aux instruments et fragments que j'ai vus dans les » vitrines, ils sont en silex noir, blond, gris, etc., qui ne peut » recevoir d'autre désignation. — Quelques-uns, ceux qui sont » pourvus d'une zone extérieure opaque et blanchâtre, passent » au cacholong. »



Réduit d'après M. Badot.

Gravé par E. Sonnet.

Imp. Aug. Bry à Paris.

TABLES EXPLICATIVES DES PLANCHES

PLANCHE PREMIÈRE

N° 1. — Carte du pays pornicais. Nous avons cru faire plaisir aux lecteurs de ce mémoire, en leur donnant cette carte, sur laquelle nous avons indiqué les monuments mégalithiques qui, sauf deux ou trois, dont l'emplacement presque exact nous a été désigné par des amis, nous sont personnellement connus. — Il nous eût été facile d'y joindre, surtout dans la partie Est, un nombre à peu près égal, sinon supérieur de monuments, dont diverses personnes nous ont donné la note. Mais le désir de nous assurer auparavant nous-même du lieu précis et de l'importance de ces monuments nous a commandé la prudence. Voici les monuments auxquels se réfèrent les numéros de cette carte : 1° Monument à deux galeries parallèles avec chambres, fouillé par M. F. Verger en 1840, au hameau des Mousseaux près Pornic; — 2° Tumulus du Moulin de la Motte, au même lieu, non encore fouillé; — 3° Tumulus des Trois Squelettes, id.; — 4° Chambre-dolmen, fouillé par le M^{rs} de Vibraye en 1868 ou en 1869. Il y trouva un superbe couteau en silex blond, plusieurs haches, etc.; — 5° Monument dit de *la Lionne*, près de l'ancienne ferme de Gourmalon, fouillé par MM. Benoît, Bonamy et le B^{on} de Wisines, en 1873. Il était à peu près en entier sous terre, où l'on retrouva huit des pierres qui l'ont formé. Une seule reposait encore sur ses supports, au nombre de deux, et c'est de sa forme que j'ai donné à ce monument le nom de la Lionne. — Depuis cette découverte, les propriétaires de cette portion de la propriété de M. Benoît n'ont

malheureusement laissé visible que cette belle pierre. Ce monument devait être une chambre funéraire. Il y a été découvert quelques objets que je possède, entre autres une lance en silex, objet fort rare jusqu'ici dans les monuments du pays de Pornic ; — 6° Menhir en beau grès blanc, de 7 à 8 pieds, renversé et couché dans un champ, près la villa Bourgette, derrière la ferme de Gourmalon déjà nommée, ferme désignée, — sauf erreur d'application de notre part, — sous le nom de *Malmy*, sur la carte donnée par M. Chevas, dans sa remarquable statistique de la commune de Pornic ; — 7° Chambre précédée d'une galerie, près de l'emplacement réservé par M. Benoît à Gourmalon, pour y construire une chapelle. Ce monument, qui n'a plus ses pierres de recouvrement, fouillé pour la première fois à une époque que j'ignore, et depuis, mais à peine, par le M^{is} de Vibraye, avait été si réenvahi par la terre, les pierres et les ronces, qu'il était presque complètement ignoré. Avec l'aide de M. Charles Marionneau, l'aimable et zélé président de notre société archéologique, je l'ai complètement fouillé à fond en 1876, avec des fonds libéralement accordés à M. Marionneau par la Société pour l'encouragement des sciences. — Il ne possédait plus de mobilier, mais le monument a maintenant un bon aspect et il est à espérer qu'il sera conservé par l'acquéreur de ce terrain, destiné, comme tous ceux de la ferme si intelligemment divisée par M. Benoît, avec l'aide de l'architecte habile M. Lenoir, à devenir le centre d'une villa. — Ce monument a 6 m. de longueur sur 1 m. 90 c. dans sa plus grande largeur intérieure. On pourrait le désigner sous le nom de *la pierre tombée au fond*, du fait le plus essentiel qui le caractérise ; — 8° Monument dit des *Hautes-Folies*, près de la Petite-Birochère, très-importante nécropole, formant un vaste rectangle divisé en 5 ou 6 galeries, et contenant 12 à 15 cellules funéraires. — Plusieurs ont été fouillées par le M^{is} de Vibraye et le C^{is} de Chevigné, son regrettable gendre (1866 à 1868), qui en ont retiré entre autres trois poteries noirâtres intactes, de forme à peu près demi-sphérique, et dont deux formaient presque les seuls échantillons de poteries des dolmens qui figurassent à l'Ex-

position universelle de Paris en 1867. — J'espère pouvoir exécuter une fouille complète et méthodique de ce monument unique de forme générale et de disposition intérieure. Un tumulus a dû probablement le recouvrir, mais il n'en reste pas traces ; — 9° Monument de *la Joselière* (ou *Jauselière*). — Cet assez important monument n'est pas sans analogie avec celui des Hautes-Folies. Moins complet comme ensemble, il offre des chambres mieux conservées et encore recouvertes. Il nous a paru que plusieurs de ces chambres avaient dû communiquer ensemble par d'étroits couloirs, mais il est difficile, à moins d'une fouille complète, fort désirable d'ailleurs et fort possible, de bien établir la disposition primitive exacte de ce monument, dont une partie est encore enfouie sous le tumulus qui l'a positivement recouvert. Ce monument est à droite du village de la Joselière, dans un champ, à deux ou trois cents pas de la mer. M. le M^{ls} de Vibraye y a fait une courte fouille et n'ayant rien obtenu promptement comme mobilier, ce qui était le but principal des quelques fouilles qu'il a exécutées dans le pays de Pornic, malheureusement avant la Société archéologique de la Loire-Inférieure, il y renonça. — Il en va, nous ne saurions trop le répéter, tout différemment d'un amateur dont le seul but est en général sa collection, et d'une Société archéologique locale, qui, sans mépriser, il s'en faut, les objets qui peuvent enrichir son musée et jettent d'ailleurs un jour intéressant sur les mœurs et les usages de nos pères, doit cependant attacher une très-grande importance au monument en lui-même; si elle n'y trouve point d'objets à recueillir, elle n'en rend pas moins un vrai service au département et même à la science en général, en mettant ce monument à jour ; — 10° Menhir en grès blanc, de 7 à 8 pieds de longueur, brisé en trois, un peu au delà du bois de pins de la Joselière, presque au dessus du corps de garde, dans un champ dominant la mer ; — 11° Soixante à quatre-vingts pas plus loin, un monument intéressant mais très-peu remarqué, composé d'une superbe pierre plate, table de dolmen probablement, entouré de beaucoup d'autres pierres moins importantes. Un tumulus paraît l'avoir recouvert.

Une fouille en ce lieu serait fort à désirer et ne paraît pas difficile à exécuter. Provisoirement on peut désigner ce monument sous le nom de monument des *Trente-cinq pas de tour*. Cette désignation montre d'ailleurs son importance ; — 12° Monument de la *Boutinardière* ou des *Soixante-dix pas de tour* ; c'est celui où se trouve la pierre à bassin, nous en parlons avec détails dans notre travail ; — 13° Dolmen d'une certaine importance sur une hauteur un peu plus loin, après avoir passé devant le parc de la jolie villa de M. l'abbé Pétard ; — nous ne l'avons pas vu depuis plusieurs années, et ne pouvons décrire exactement ce monument ; — 14° Il en est de même d'un menhir qui se trouve un peu plus loin encore, également sur une hauteur, en se dirigeant vers la Bernerie, et dont l'existence nous a été signalée par M. Sévère de Longueville, ancien officier de marine, locataire en 1876 de la villa de M. l'abbé Pétard.

Nous ne quitterons point cette région qui s'étend entre Gourmalon et la Bernerie, sans signaler entre la Joselière et la Boutinardière, le hameau de la *Quenouillère*, dont le nom a tant de rapports avec celui de la *Quenouille des Fées*, si souvent donné aux menhirs, et le hameau tout proche de la *Flachauserie*, dont le nom a tant de rapports avec celui de la *Flachausière*, village ou hameau en Chauvé, tout proche des beaux monuments de la Caillerie et de la Croterie. Il nous paraîtrait étonnant que le radical de ces deux endroits ne remontât pas à l'époque des dolmens. Avec un peu de hardiesse, on pourrait même pousser jusqu'à l'affirmative. Je lis, en effet, dans le Dictionnaire de la langue bretonne, par Dom Louis le Pelletier, Paris, 1752, p. 306, que *Flac'h* signifie *bâton*, et dom Louis ajoute : « Je ne puis m'em- » pêcher de remarquer la conformité qui est entre *Flac'h* et » l'hébreu *Phelech*, *bâton* et *quenouille*. Grotius observe sur le » v. 19 du c. 31 des Proverbes, que le mot hébreu marque » plutôt une quenouille qu'un fuseau. » — Dom Pelletier pense aussi que les Français en ont pu tirer *flèche*, les Espagnols *flécha*, etc. — L'important pour nous est d'y retrouver encore le sens de quenouille. — Qui aurait le loisir et la science retrouve-

rait encore, je n'en doute pas, beaucoup de très-anciennes et très-applicables étymologies, dans ce pays si pleinement, par ses origines, de l'âge des dolmens. S'il s'en rencontrait surtout un certain nombre où les rapports de la signification du mot fussent sensibles à la fois avec le sens hébraïque ou phénicien, et le sens archéologique, comme peut l'être le terme de *Flac'h* ci-dessus, les conclusions seraient certainement fort importantes.

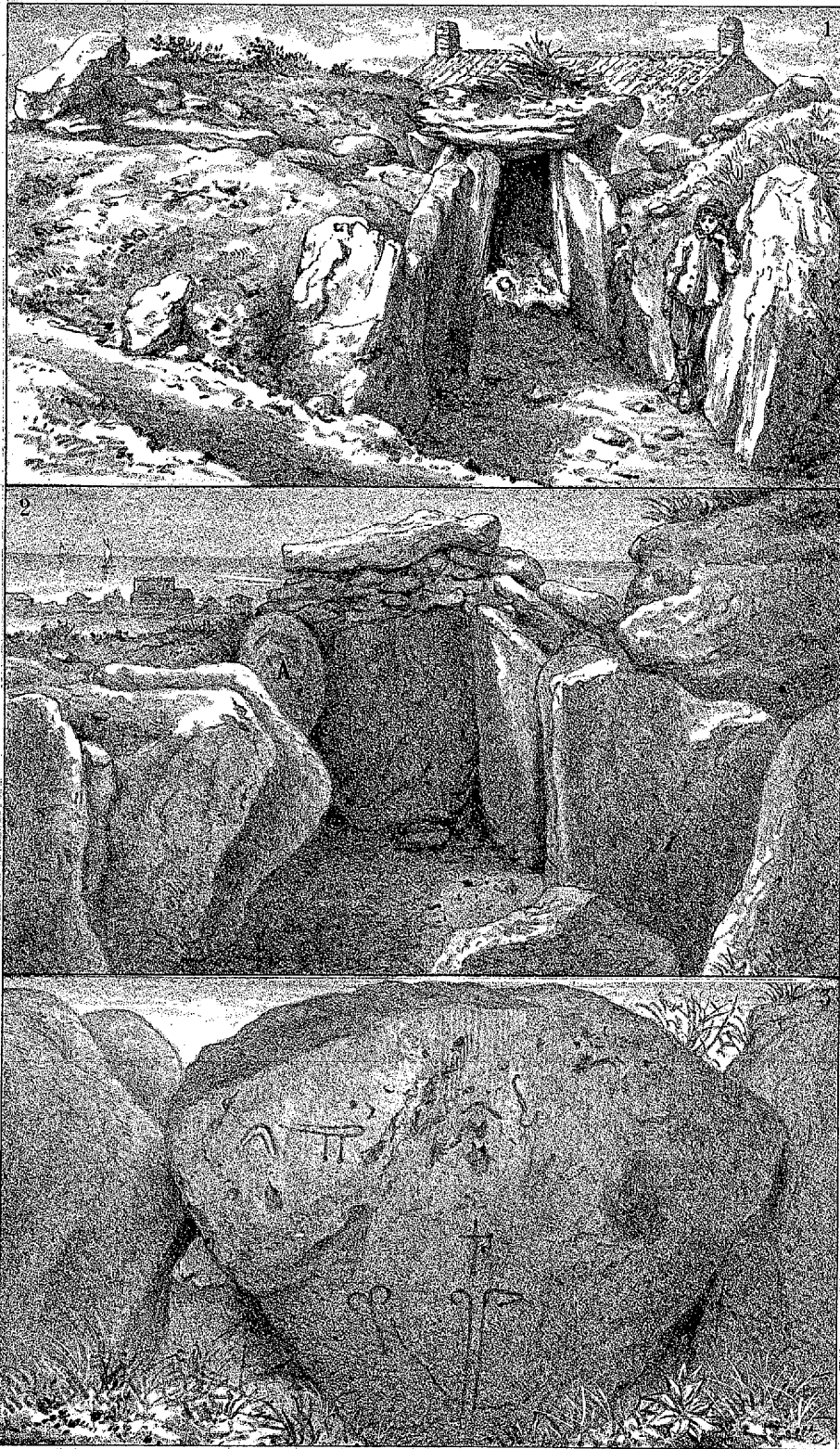
Ajoutons même qu'aux mains d'un très-savant mais très-téméraire linguiste, certaines racines à sens certain, bien prouvées de l'âge préhistorique, rapprochées des signes les plus fréquents des dolmens et essayées pourront peut-être arriver à en dégager quelques lettres, quelques signes ayant la valeur d'une voix, et, par suite, bientôt quelque sens. — C'est, à vrai dire, il nous semble, la seule voie tentable. — Dans ses notes sur le beau chant : *le Vin des Gaulois et la Danse de l'Épée* (chants populaires de la Bretagne, tome 1^{er}), M. Hersart de la Villemarqué nous dit tenir du savant baron d'Ekstein que dans l'ancien alphabet celtique, et dans l'irlandais encore, où des rameaux représentent les lettres, le *g* a pour signe une branche de *lierre*, symbole bachique assez connu, et le *k*, un rameau de coudrier, symbole breton et gallois des défaites par l'épée. — N'y a-t-il pas là une révélation précieuse pour ce qui peut être tenté ?

Reprenons notre liste : — 14° (ajouter *bis* par suite d'une légère erreur de ma part sur mon dessin de la carte), 15° et 16°, — les *Pierres Boïvres*, trois très-belles pyramides de grès blanc, entre Saint-Michel-de-Chef-Chef et Saint-Brévin : deux près la ferme du Menhir à M. Goupilleau, — la troisième, la plus belle, plus rapprochée de la mer, et non loin de l'habitation de l'Hermitage, à l'habile et sympathique courtier maritime que nous venons de nommer. Nous ne connaissons pas personnellement cette pierre, que l'on dit remarquable et qui a inspiré à M. Joseph Rousse une de ses meilleures poésies. — Des fouilles auprès des Boïvres pourraient avoir quelque intérêt ; — 17° la *pierre Lomas*, près de la Caillerie, entre Chauvé et Saint-Père-en-Retz ; — 18° magnifique table de dolmen sur la *Croterie*, dans le champ

d'un nommé Padioleau ; — 19° trois pierres énormes, dont un demi-dolmen, et deux pierres couchées à peu de distance du monument précédent. — (Sous ce terme clair et commode de demi-dolmen, nous entendons seulement des dolmens dont une partie des supports a disparu, et ne doivent qu'à cette circonstance leur forme inclinée. L'existence du demi-dolmen intentionnel n'est plus guère admise, et M. Lukis l'a vivement attaquée en Angleterre) ; — 20° le menhir de *la Croterie* ; — les divers monuments 17 à 20 sont décrits avec détails dans le cours de mon travail ; — 21° à *la Rochandière*, sur une ferme de M. Serpette, entre la Plaine et Saint-Michel, à une assez courte distance des précédents monuments, existe un beau menhir, mais nous ne l'avons pas encore visité ; — 22° enfin, à *la Riveraie*, au nord-ouest de Saint-Père-en-Retz, du côté des marais de la Boivre, deux assez beaux menhirs.

Nous nous arrêtons ici et remettons à plus tard, après des courses personnelles, la suite de ces indications, pour lesquelles nous avons dès aujourd'hui les mains pleines de renseignements gracieusement donnés par divers propriétaires du pays. La contrée comprise entre Chauvé, Chéméré, Paimbœuf, Corsept et Saint-Père-en-Retz, paraît surtout digne de nouvelles études.

N° 2. — Plan du tumulus des *Trois Squelettes*, réduit du plan exécuté par M. Radet (voir le mémoire). Nous regrettons que la nécessité de faire tenir ce plan dans la proportion de nos planches nous ait forcé à le tant réduire, il est du moins aisé à comprendre. — Le n° 1 est le caveau de *la Croix* ; le n° 2, le caveau des *Squelettes* ; le n° 3, celui d'*en face le moulin* ; le n° 4, celui de *Près le chêne* ; le n° 5, celui de *Près le puits* ; le n° 6, le caveau non fouillé. Par le n° 7, je désigne des restes visibles, à fleur de sol, de monuments détruits. Le n° 8 indique la demeure du meunier ; le n° 9, des hangars ; le n° 10, le puits, privé d'eau et où une petite fouille aurait peut-être quelque intérêt ; le n° 11, le vieux petit chêne qui m'a servi à désigner le quatrième caveau.



Le B^{re} de Wismes del.

E. Sadoux lith.

Paris, Imp. Aug^{re} Bry.

PLANCHE DEUXIÈME

N° 1. — Entrée du caveau de *la Croix*. — A gauche et à droite de l'entrée sont deux blocs de quartz blanc ; ils sont suivis de deux pierres de grès ferrugineux ; celles-ci, suivies de deux pierres de grès fin d'un blanc un peu jaunâtre. — Cette curieuse, belle et intelligente disposition symétrique, dans le parallélisme des couleurs des pierres des parois, est, croyons-nous au moins, fort rare.

N° 2. — Vue intérieure du caveau de *la Croix*, en regardant la mer. Presque en face, au loin, sur la gauche, est Noirmoutier. — A, indique la pierre à inscription.

N° 3. — Pierre portant des caractères gravés dans le caveau de *la Croix*. Il n'est pas impossible qu'une sorte de cartouche, sur la gauche, au dessous des deux signes supérieurs, soit aussi l'œuvre de la main de l'homme et du graveur primitif, mais nous ne l'affirmons pas. — L'appendice, en forme de virgule au dessus du second signe supérieur, à droite, dit signe pectiniforme (en forme de peigne), peut n'être qu'un accident de la nature. — Nous éprouvons aussi un certain doute pour l'appendice arrondi à droite du caractère central, qui alors serait purement cruciforme. — Trois ou quatre autres caractères ont dû exister sur la droite du haut de la pierre ; mais l'état actuel assez fruste de cette pierre nous a défendu de chercher sérieusement à les reconstituer, et à induire ainsi, peut-être, l'archéologue en erreur.

PLANCHE TROISIÈME

N° 1. — Plan du caveau de *la Croix*.

N° 2. — Couteau en silex noir, d'une superbe conservation, et couteau en silex blond d'une belle régularité ; la pointe de ce dernier est brisée. A ce sujet, nous ferons part d'une curieuse observation que nous tenons de M. le M^{is} de Vibraye. Il assure que l'on ne rencontre jamais plus d'un couteau entier dans un dolmen. En admettant l'exactitude de l'observation, reste à savoir

s'il faut y attacher une idée, ou si quelque fait nouveau ne viendra pas en détruire la valeur.

N° 3. — On y remarque la hache de travail en silex gris, ici réduite, dont nous avons parlé dans notre compte rendu ; — un grattoir en beau silex blond, ici réduit, donné comme échantillonnement de ces beaux grattoirs en forme de scarabée, si communs dans nos dolmens de l'Ouest; on peut se demander s'il y avait dans cette forme quelque idée mystique ou religieuse; — une moitié brisée d'un caillou percé d'un trou par la nature, caillou qui, complet, avait pu être recueilli intentionnellement comme outil, ornement ou amulette ; — enfin, une belle plaque en grès ferrugineux fin, avec un trou percé de main d'homme, ayant dû servir d'amulette ou d'ornement. C'est un morceau rare et curieux. Il est ici dessiné grandeur de nature.

N° 4. — Plan du caveau des *Squelettes*.

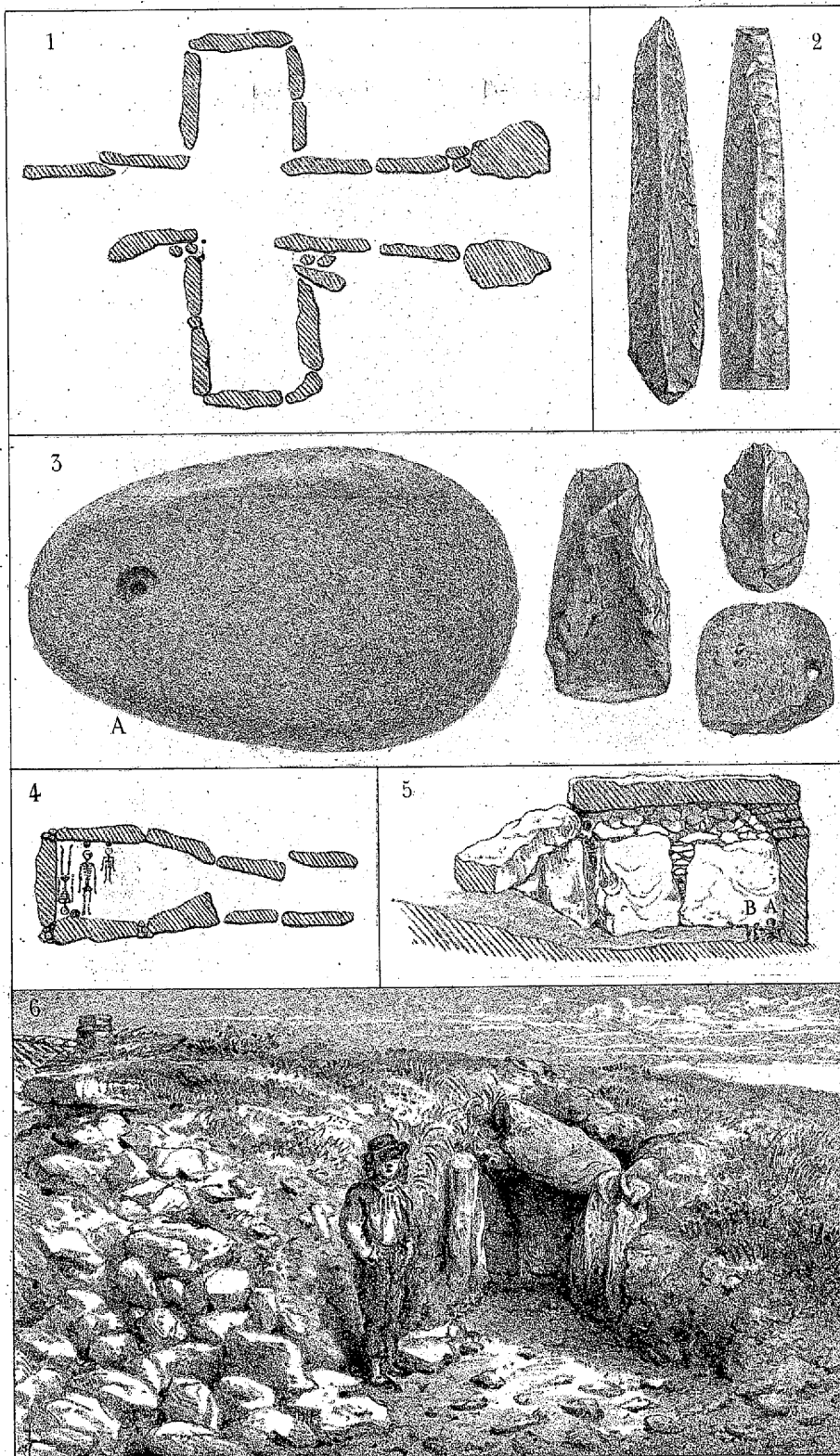
N° 5. — Coupe du même caveau.

N° 6. — Entrée du même caveau.

PLANCHE QUATRIÈME

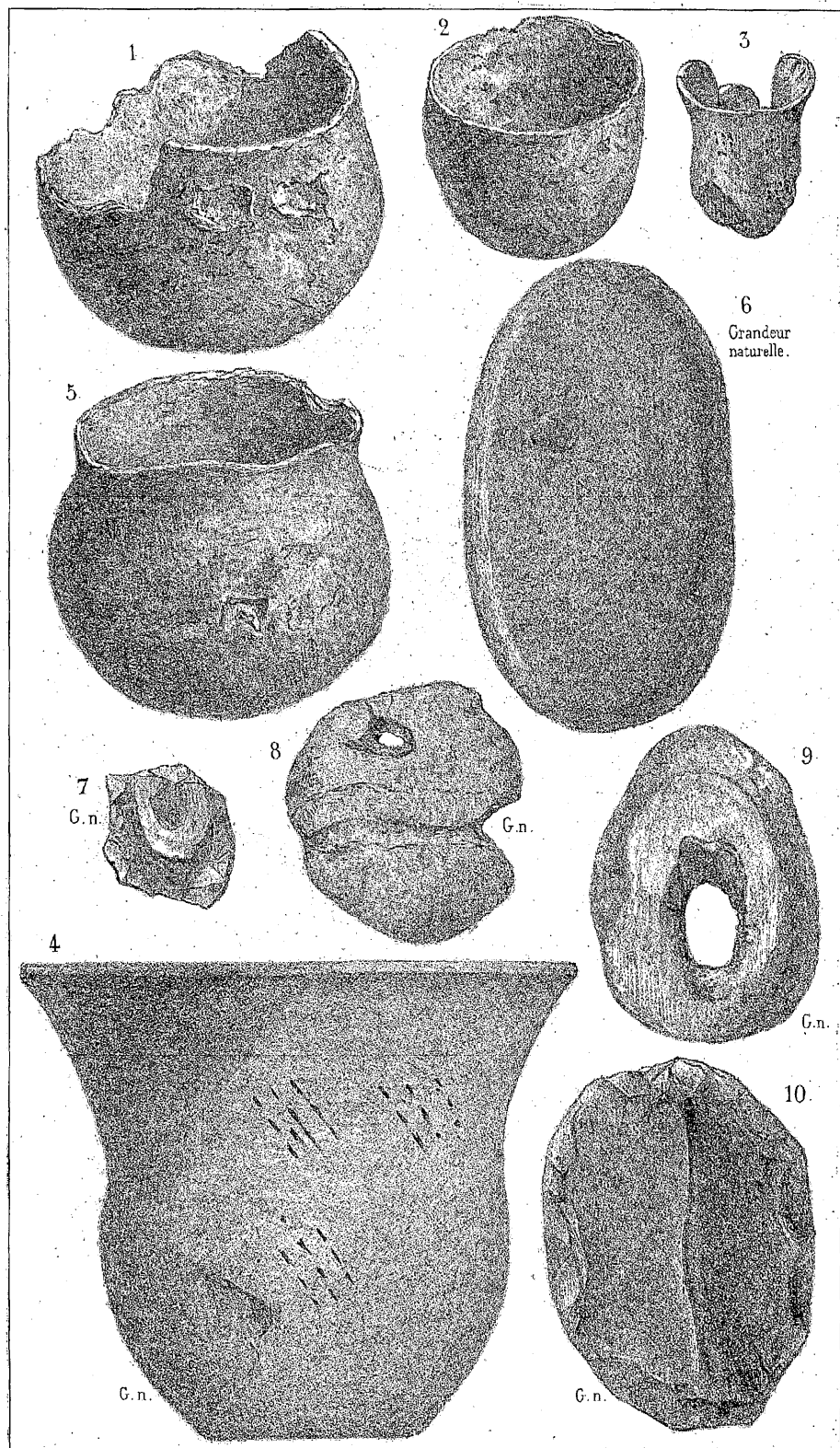
Objets divers du caveau dit des Squelettes.

N° 1. — Poterie au dessus de la tête de l'homme. Cette poterie, réduite ici, a en réalité en AB 17 c. $1/2$ de diamètre, et 11 c. en hauteur. Le diamètre de l'ouverture est 13 c. $1/2$. — Les deux creux en avant, creux formant saillie à l'intérieur, lui donnent un certain aspect de tête de mort. Ces deux creux auraient-ils été formés par une anse brisée et disparue, ce n'est pas absolument impossible, cependant nous ne le croyons pas. — M. Gabriel de Mortillet, dans un excellent ouvrage : *Promenades au Musée de Saint-Germain, 1869*, cite parmi les poteries de ce musée « deux coupes ou tasses à fond rond, tout unies, ayant la forme et les proportions du crâne humain », poteries moulées d'après les originaux du Musée de Vannes (p. 133), et une poterie trouvée dans la Seine, à Paris, ayant aussi la forme d'un crâne

Le Bⁿ de Wisnes del.

E. Sadoux lith.

Paris. Imp. Aug^e Bry.



humain, et don de l'empereur Napoléon III, créateur du Musée de Saint-Germain en 1862. — M. de Mortillet ne nous dit pas si ces poteries, dont nous n'avons pas la proche souvenance, portent des enfoncements pareils à ceux de la poterie de notre tumulus.

N° 2. — Poterie noire, au dessus probablement de la tête du sujet grêle (femme ?) ; cette poterie est ici réduite. Son plus grand diamètre a 12 c. Sa hauteur est de 7 c. Elle a de l'analogie avec les poteries recueillies au monument des Hautes-Folies par le M^{ls} de Vibraye et le C^{te} de Chevigné, son gendre.

N°s 3 et 4. — Poterie, forme gobelet, en terre rosée, qui se trouvait très-possiblement au dessus de la tête de l'enfant. Le N° 4 la représente de grandeur de nature. Ce joli type est extrêmement rare, et peut-être unique.

N° 5. — Poterie d'une magnifique conservation, trouvée près de la voûte, à l'entrée à gauche du caveau des Squelettes. — Elle a 16 c. 1/2 de diamètre en AB, 13 c. en CD, et 11 c. 1/2 de hauteur. — Sa couleur de terre tire sur le jaune. Le fond de cette poterie est très-épais, et contribue surtout à son poids relativement fort élevé.

N° 6. — Galet de quartz d'un ton jaunâtre presque frère jumeau, sauf qu'il n'est pas percé, de la plaque en grès ferrugineux du caveau de la Croix.

N° 7. — Caillou offrant à son centre l'apparence d'une prune.

N° 8. — Caillou ovoïde en silex blanchâtre, avec centre naturellement évidé.

Ces trois objets 6, 7 et 8, ainsi que nous l'avons dit, ont pu être mis intentionnellement dans ce caveau comme ornements ou amulettes.

N° 9. — Plaque arrondie, d'une matière rosée un peu friable et dont la nature est pourtant indéciſe. On ne peut mieux la comparer qu'à une sorte de pâte savonneuse. Percé par la main de l'homme, et destiné sans doute à servir d'ornement, cet objet nous paraît rare et mérite quelque attention.

Ces quatre objets N°s 6, 7, 8, 9, sont dessinés de grandeur nature.

N° 10. — Beau grattoir en silex blond, forme scarabée, grandeur nature.

PLANCHE CINQUIÈME

Ossements du caveau dit des Squelettes.

Nous ne pouvions songer à donner même tous les ossements les plus importants trouvés dans ce caveau. Nous avons du moins pensé, un moment, à en donner un nombre assez important en en réduisant la proportion; mais, à la réflexion, nous avons cru mieux faire d'en donner quelques échantillons représentés de grandeur naturelle. Les anthropologistes seront, je crois, de notre avis.

N° 1. — Fémur gauche, extrémité supérieure, sujet adulte (femme?).

N° 2. — Extrémité inférieure du fémur droit, sujet fort.

N° 3. — Partie supérieure du cubitus droit d'un enfant de quatre à six ans.

N° 4. — Fragment de la moitié gauche de l'os frontal, contenant l'apophyse orbitaire externe et une petite partie de la voûte de l'orbite (sujet adulte).

N° 5. — Fragments se réunissant de l'os frontal du côté droit, voûte de l'orbite, etc. (sujet fort).

Nous rappelons que tous les ossements recueillis dans le caveau des Squelettes sont dans les vitrines du Musée de Nantes.

PLANCHE SIXIÈME

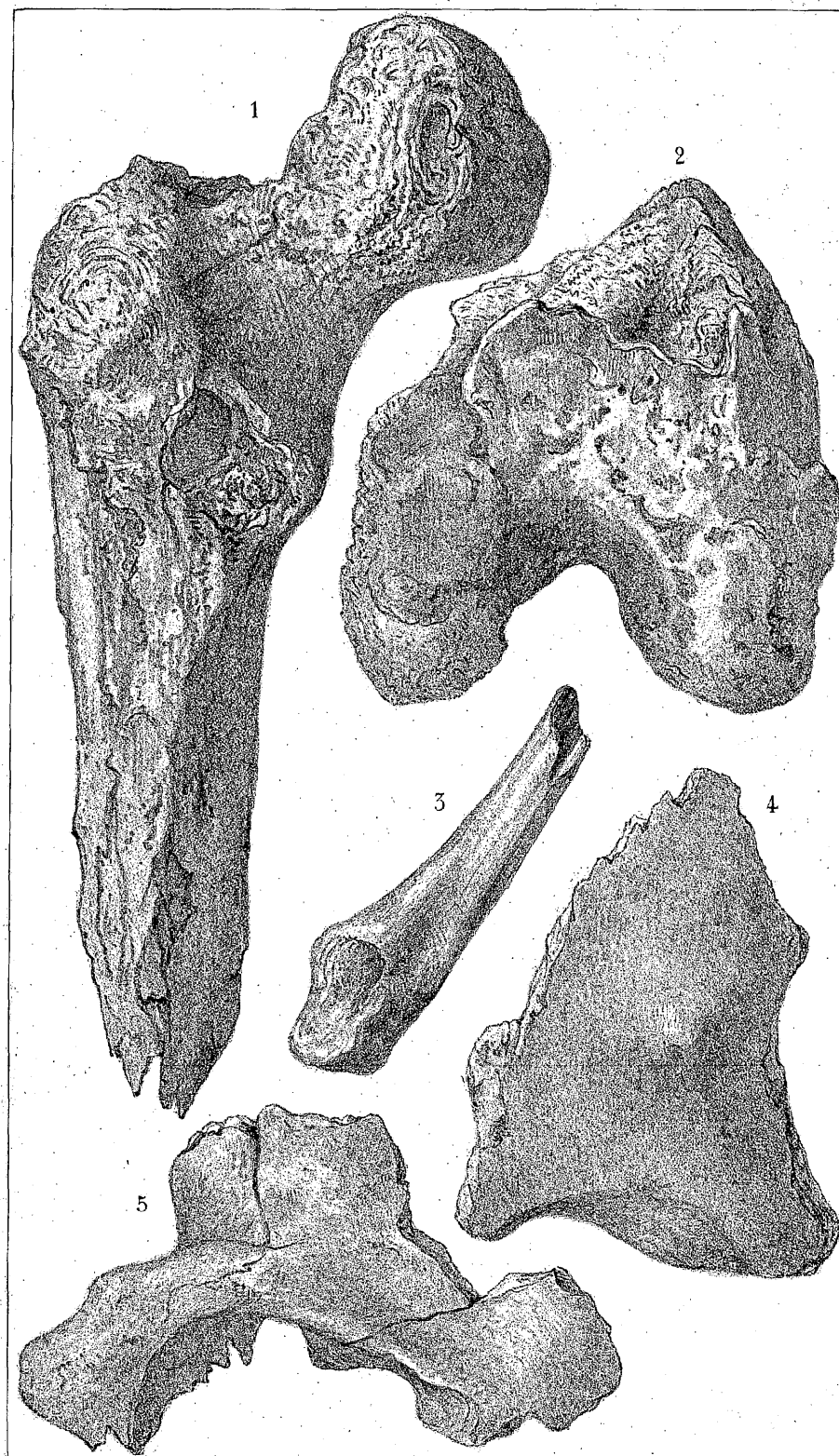
Caveau dit Devant le Moulin.

N° 1. — Entrée de ce caveau.

N° 2. — Plan de ce caveau. — On remarquera sa presque similitude avec le plan du caveau des Squelettes.

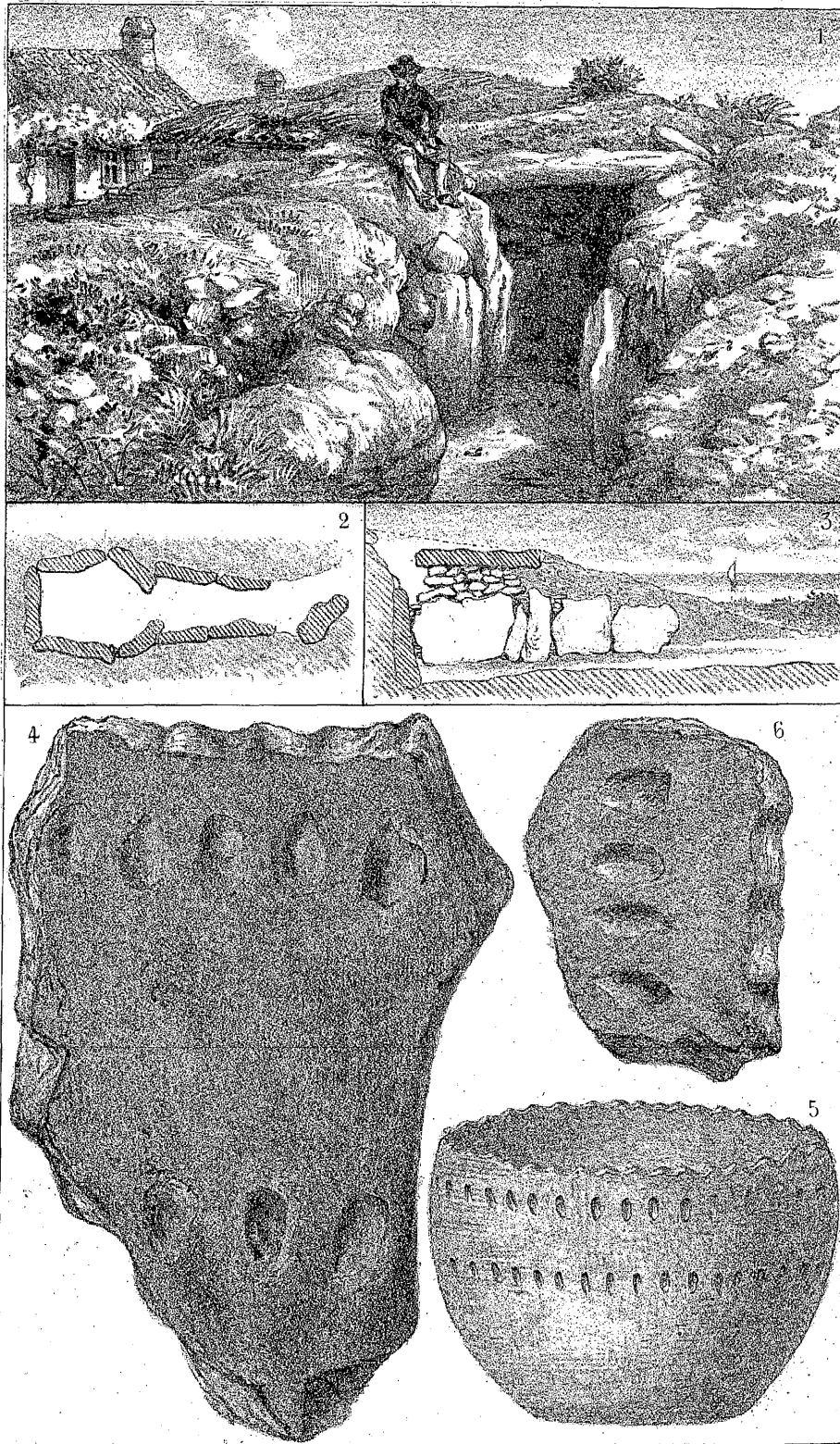
N° 3. — Coupe du même caveau; — au fond la mer, — à gauche Noirmoutier, — à droite la côte de Saint-Nazaire au Croisic.

N° 4. — Fragment de poterie de ce caveau, grandeur nature, terre de teinte rose sale.

Le Bⁿ de Wismes del.

E. Sadoux lith.

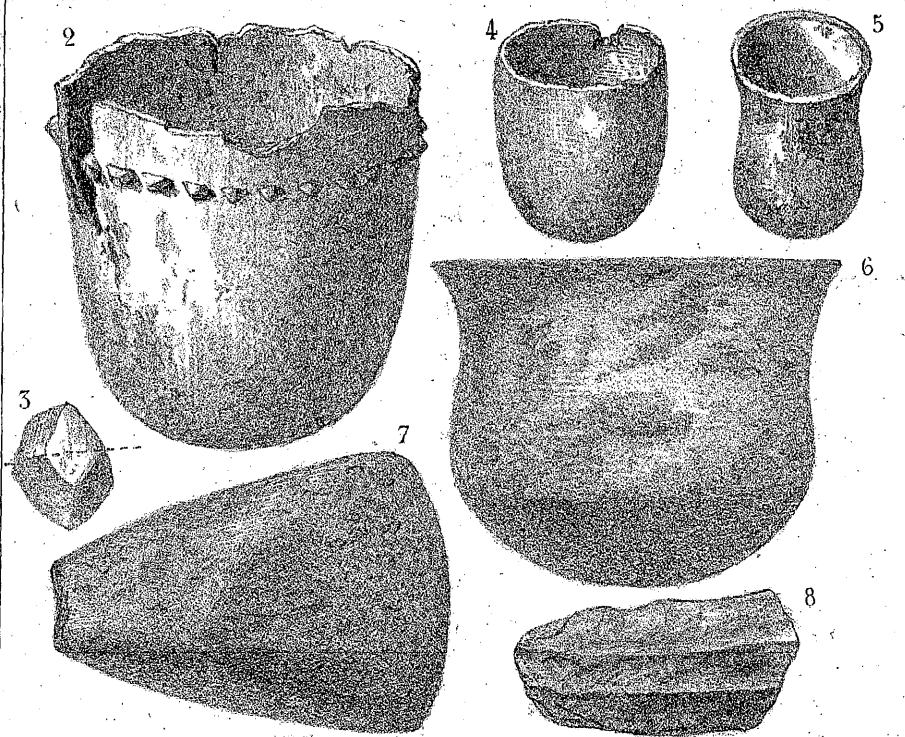
Paris. Imp. Aug^e Bry.



Le B^{on} de Wismes del.

E. Sadoux lith.

Paris. Imp. Aug^e Bry.

Le B^{on} de Wismes del.

E. Sadox lith.

Paris, Imp. Aug^e Bry.

N° 5. — Vase dont ce fragment fait partie, tel qu'on pourrait peut-être le restituer. Nous le possédons au musée presque entier.

N° 6. — Autre fragment grandeur nature, soit du même vase, soit d'un vase analogue un peu plus petit ; nous n'oserions rien affirmer.

Cette poterie, par son double rang d'oves en creux, son dentelage supérieur, sa forme et sa parfaite authenticité, comme toutes celles de notre tumulus, est un bon spécimen de comparaison pour les archéologues, et notre savant conservateur du musée, M. F. Parenteau, si expert dans ce genre d'études, comme dans bien d'autres, en fait grand cas.

PLANCHE SEPTIÈME

N° 1. — Caveau dit *Près le chêne*. — A droite, la maison du meunier.

N° 2. — Poterie ovoïde réduite, entourée d'un cercle de vingt-huit perles coniques en terre. Ces perles ont la forme d'un double cône, dont l'un pénètre dans la poterie et a dû y être nécessairement inséré avant la cuisson, mais alors que la terre présentait déjà une certaine fermeté. Cette poterie a 10 cent. $\frac{1}{2}$ de hauteur, sur 13 cent. de diamètre. Elle est unique jusqu'ici dans les musées.

N° 3. — Une des perles de ladite poterie, grandeur nature. Elle est représentée en son entier, c'est-à-dire avec la partie pénétrant dans la pâte du vase et la partie extérieure.

N° 4. — Poterie réduite, ovoïde, qui se trouvait dans la poterie précédente. C'est un détail curieux, et, croyons-nous, rarement observé. Cette poterie a 3 cent. $\frac{3}{4}$ de hauteur sur 4 cent. de diamètre.

N° 5. — Petite tasse, réduite de proportion, faite par un procédé industriel quelconque, peut-être avec un mandrin. — De couleur violacée, d'une jolie forme, elle est peut-être unique par

sa fabrication régulière et industrielle dans l'histoire de la poterie des dolmens.

N° 6. — La même grandeur de nature.

N° 7. — Jolie petite hache en diorite, grandeur de nature.

N° 8. — Fragment réduit d'un superbe couteau en beau silex d'un blond roux.

Les objets désignés sous les numéros 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8, proviennent tous du caveau dit *Près le chêne*.

N° 9. — Caveau dit *Près le Puits*. (Voir le texte).

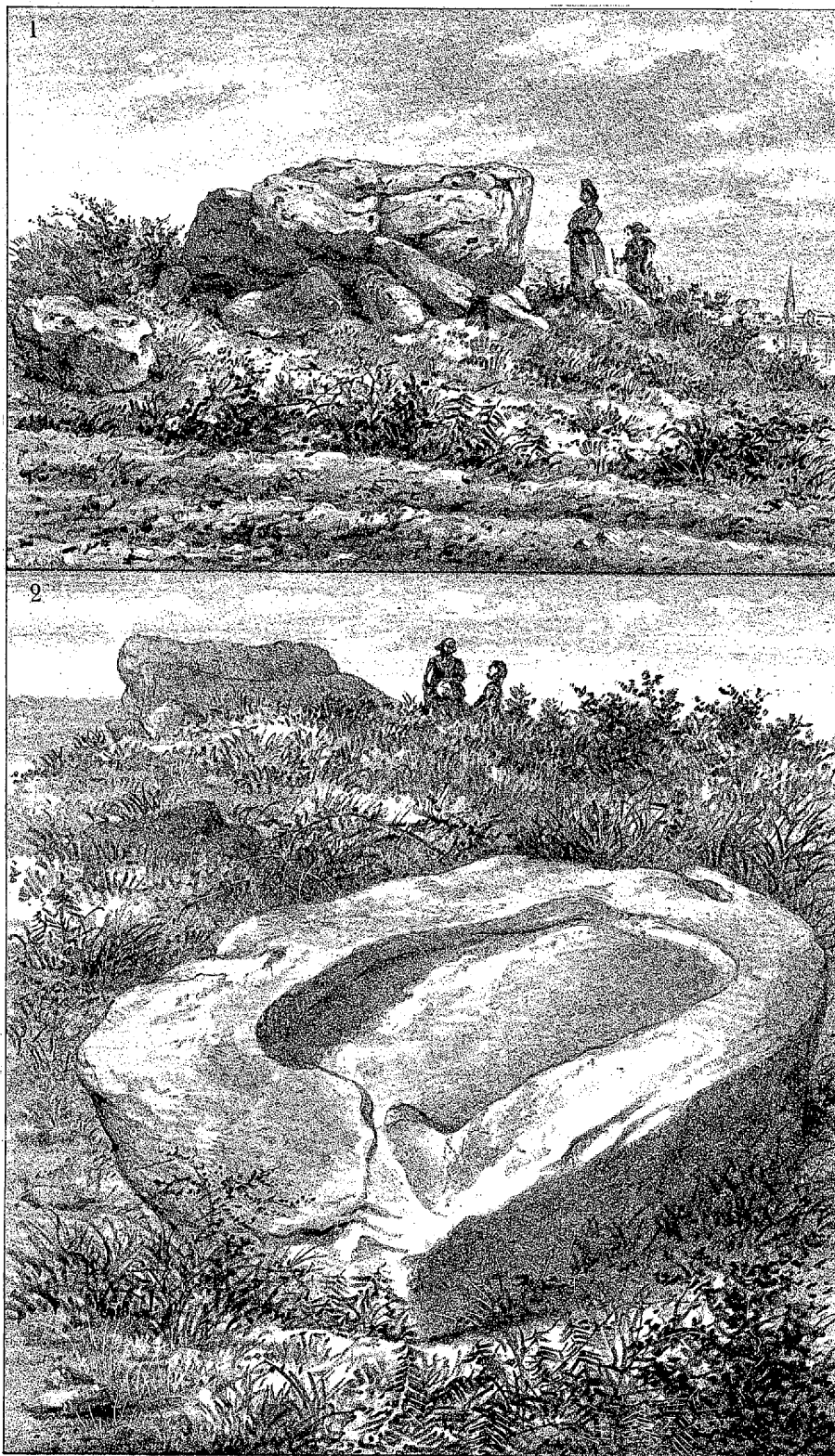
PLANCHE HUITIÈME

Monument dit de la Boutinardière, ou des soixante et dix pas de tour.

N° 1. — La pierre principale de ce monument. Elle a environ 3 mètr. 60 cent. de long, sur 2 mètr. 20 de large et 1 mètr. à 1 mètr. 25 d'épaisseur. Elle s'appuie sur sept ou huit supports assez faibles, dont plusieurs se sont affaissés sous son énorme poids. — Au fond, à droite, la Bernerie.

N° 2. — La *pierre à bassin* de ce monument. Elle est décrite avec soin dans mon mémoire. — Au fond, à gauche, la grande pierre dont je parle dans le numéro précédent.

Et maintenant, en attendant de nouvelles fouilles que j'ai déjà en vue, je livre mon travail aux amateurs, et le nombre s'en augmente chaque jour, du préhistorique. J'espère pouvoir les faire pénétrer dans de nouvelles hypogées, leur présenter de nouveaux silex et de nouvelles poteries. Des vases d'or, des vases d'argent, comme ceux que l'on rencontre dans les caveaux de Mycène ou dans les souterrains de Chypre, ces découvertes ne sont pas données à tous.



Le B^{re} de Wismes del.

E. Sadoux lith.

Paris. Imp. Aug^{te} Bry.

Mais nos grossières poteries des dolmens sont celles où burent nos ancêtres, et quelques gouttes de ce vin généreux, de ce vin parfois mêlé de sang qui trempait leurs cœurs pour le combat et la défense du sol, peuvent s'y trouver encore, et il est bon de les recueillir. — Puissé-je, surtout, être assez heureux pour retrouver encore une de ces pages gravées où ils s'efforcent à travers les siècles, de nous parler et de nous faire comprendre quels furent leurs combats, leurs joies, leurs amours, leurs douleurs et leurs espérances !

LE B^{on} DE WISMES.
